

Les villes de Valleyfield Beauharnois et Châteauguay demandent deux autres trains

La Régie Fédérale des transports a instruit mercredi matin une requête présentée par les villes de Beauharnois, Châteauguay et Valleyfield

La Régie fédérale des transports a instruit, mercredi matin, une requête présentée par la ville de Valleyfield, la ville de Beauharnois et la ville de Châteauguay pour obtenir une ordonnance aux fins d'obliger la compagnie du chemin de fer New-York Central à rétablir certains trains à voyageurs sur la ligne entre Montréal et Valleyfield et les endroits intermédiaires.

Cette requête demande l'établissement d'un train additionnel quotidien à l'exception de samedi et de dimanche, partant de Montréal à 10 h. du matin et arrivant à Valleyfield à 11 h. 15. Le train quitterait ensuite Valleyfield à 12 h. 30 de l'après-midi pour retourner à Montréal où il

arriverait à 1 h. 45. Elle voudrait également obtenir un autre train quotidien à l'exception de dimanche, qui quitterait Valleyfield à 6 h. 25 du matin pour arriver à Montréal avant 8 h.

Divers témoins ont été entendus au cours de la séance du matin pour expliquer que la ville de Valleyfield et les autres endroits avaient besoin d'un tel service.

Le principal argument des représentants du chemin de fer consisterait dans l'insuffisance des voyageurs pour rendre profitables les opérations de ces deux trains. De plus, les exigences de la guerre rendraient impossible la mise en opération de ces trains.

Une distinguée visiteuse était de passage au Fort Salaberry, dimanche dernier

Senorita Josefina Torres enquête sur la situation des armées féminines aux Etats-Unis et au Canada — Une délégation du Mexique

Une délégation du Mexique était de passage dans notre ville dimanche dernier. Les distingués visiteurs avaient accepté l'invitation du Colonel J.-E. Levesque, commandant du Camp de Valleyfield.

La délégation comprenait Senorita Josefina Torres, du corps auxiliaire de l'armée mexicaine, M. de la Vega, vice-consul du Mexique au Canada, M. Hector Boulay président du comité d'accueil de l'Union Culturelle des Latins et Madame Gallagher, vice-présidente de la même association.

Les visiteurs étaient escortés par la police provinciale et la voiture, mise à leur disposition par les autorités du district militaire,

arborait les couleurs du Mexique. La délégation a visité le camp et la ville de Valleyfield. Mlle Torres s'est entretenue avec le commandant Levesque et a inspecté un peloton de soldats. Un diner leur a été offert au mess des officiers.

Parmi les officiers qui ont reçu les visiteurs, mentionnons, outre le colonel Levesque, le Major F. Spéard, le Major P. Brassard, le Capitaine Labrosse et le lieutenant Marcel Therien.

Les visiteurs sont retournés à Montréal dans la soirée et se sont dit enchantés de leur visite. Mlle Torres est en mission officielle pour enquêter sur la situation des armées féminines aux Etats-Unis et au Canada.

M. Donat Primeau est décédé subitement à l'âge de 62 ans

M. Donat Primeau, époux de feu Mme Florida Lapointe, est décédé subitement à sa demeure, 117, rue Saint-Laurent, samedi soir dernier, à l'âge de 62 ans et 10 mois. Il était depuis de nombreuses années comptable à l'emploi de la Montreal Cottons.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi en l'église de la paroisse du Sacré Coeur, au milieu de nombreux parents et amis, de Valleyfield et de l'étranger.

Quatre fils et trois filles lui survivent: MM. Joseph Primeau, président de la Chambre de Commerce

des jeunes de cette ville, Arthur Primeau, le lance-caporal René Primeau, du Fort de Salaberry; Donat Primeau, ainsi que Mme Rosaire Privé [Berthe] d'Arvida; Mme Léandre McSween (Jeanne) et Mlle Thérèse Primeau de cette ville.

Lui survivent également ses frères: MM. Arthur, Napoléon Primeau de Valleyfield et M. Edmond Primeau de Breda, Alberta, ainsi qu'une soeur, Mlle Eva Primeau, et de nombreux petits-enfants.

La direction de ce journal offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances dans ce deuil.

Bibliothèque Paroissiale Ste-Cécile

La lampe mise en râfle par la Bibliothèque, n'a pas encore été réclamée. 47 est le numéro gagnant. Le porteur de ce coupon voudra bien se présenter à la salle de la Bibliothèque le lundi soir entre 8 et 9 heures.

La Bibliothèque ne sera pas ouverte les vendredis durant l'été, et elle fermera ses portes pour le mois d'août.

Les personnes qui aimeront avoir des volumes pour ce temps des vacances, voudront bien venir en réclamer le dernier lundi de juillet.

Réal Parent décroche le premier prix

Offert par la Société St-Jean-Baptiste, section Champlain

Le jeune Réal Parent, fils de M. Eugène Parent, demeurant dans le village Billette, a décroché le premier prix offert par la société St-Jean-Baptiste (section Champlain) lors d'un concours de dessin.

Ce concours consistait à dessiner notre drapeau national. Le concours était établi entre les élèves de 5ème, 6ème et 7ème année de l'école Garneau, tant chez les garçons que chez les filles.

Les résultats du concours ont été dévoilés mardi soir dernier, à la salle paroissiale du Sacré Coeur de Valleyfield, lors d'une réunion organisée par la section Champlain de la société St-Jean-Baptiste. Il y eut un gagnant pour chacune des classes enregistrées dans le concours. Le jeune Réal Parent décrocha les premiers honneurs de tous les concurrents.

La société St-Jean-Baptiste présente également, au cours de la soirée, devant une assistance qui emplissait la salle, un film très intéressant: La porteuse de pain.

Cette soirée a obtenu le plus vif succès. Les organisateurs peuvent être félicités pour les magnifiques résultats de leur organisation.

Orgues nouvelles à Notre-Dame de Bellerive

L'église paroissiale de Notre Dame-de-Bellerive sera dotée vers septembre prochain d'un orgue nouveau.

Cet instrument comprend 33 jeux et trois claviers et est actuellement en construction à la maison Casavant & Frère, de Saint-Hyacinthe, facteurs d'orgues renommés dans le monde entier. Ce sera certainement un des plus beaux que ces manufacturiers ont construit depuis le début de la guerre et ils rencontrent quelques difficultés, à cause de la rareté des matériaux, à assurer une livraison plus rapide.

C'est au printemps dernier que le contrat a été accordé à la maison Casavant, mais à ce moment était impossible aux contracteurs de définir la date de livraison.

L'orgue sera donc installé vers le mois de septembre, apprenons-nous, des employés de la maison Casavant.

La procession solennelle de la Fête-Dieu aura lieu dans les trois paroisses de la ville

Toutes les organisations religieuses et civiles y prendront part ainsi que de nombreux fidèles

Les populations de nos trois paroisses participeront à la célébration de la Fête-Dieu, dimanche prochain, 27 juin à Valleyfield.

C'est avec un élan particulier de ferveur et de confiance que la foule s'agenouillera au pied du reposoir pour faire monter partout vers le Ciel d'ardentes supplications pour une paix juste dans un monde renouvelé par la charité et la victoire des alliés.

Dans les paroisses de la cathédrale, de Notre Dame de Bellerive et du Sacré-Coeur, des processions seront organisées et défilent sur un parcours tracé à l'avance, dont on trouvera les détails un peu plus bas.

Les différentes organisations publiques: la Garde, Champlain, la compagnie de Valleyfield des Zouaves pontificaux, les membres du quatrième degré de l'ordre des Chevaliers de Colomb, le personnel des communautés religieuses, les congrégations, la fanfare et tous les fidèles accompagneront le Très-Saint-Sacrement dans sa visite annuelle à travers les rues de notre ville.

Comme par les années passées les citoyens ont été invités par leurs curés, dimanche dernier au prône, de décorer leurs demeures sur le parcours de la procession.

Paroisse de la Cathédrale: Départ de la cathédrale à 10:30

hrs. a.m.; on se rendra directement au chemin Larocque, de là à la rue Salaberry, arrêt au reposoir à l'Hôtel-Dieu, et retour à la cathédrale par les rue Nicholson et Sainte-Cécile.

Paroisse du Sacré-Coeur: Départ en face de l'église, rue Saint-Laurent, rue Saint-Charles, rue du Canal, rue Saint-Laurent, arrêt au reposoir, dans le parc Champlain et retour à l'église paroissiale.

Paroisse Notre-Dame-de-Bellerive: Départ de l'église après la messe, à 10:15 hrs. a.m., rue Edmond, Boulevard du Havre, rues Saint-Philippe, Mignonne, 4ème avenue, arrêt au reposoir à la Providence Saint-Aubin, retour par les rues Saint-Philippe, Danis.

Ordre: Croix et acolytes, Ecole Sainte-Agnès, Ecole Notre Dame, filles et garçons; La Croisade Eucharistique, l'orphelinat des RR.SS. de la Providence, Les Enfants de Marie, les demoiselles de la paroisse, la J.O.C.F., Les RR.SS. Clarisse, les RR. SS. Ste-Jeanne d'Arc, les Dames de Sainte-Anne, les dames de la paroisse, la congrégation St-Patrice, le Tiers-Ordre, la ligue du Sacré-Coeur, les enfants de chœur, le Très-Saint-Sacrement, la chorale, la fanfare: L'Union Musicale, la société Saint-Jean-Baptiste, la J.O.C., les sociétés de bienfaisance, les hommes et les jeunes-gens.

La liste des donateurs de prix à l'Ecole Notre-Dame de Bellerive; remerciements

Les professeurs et les élèves garderont une sincère et profonde reconnaissance de ce beau geste de la part de la population de Valleyfield

DE NOMBREUX DONATEURS

ECOLE NOTRE-DAME-DE-BELLERIVE

Nos bienfaiteurs étant tous parents des enfants, ils ont compris qu'il serait presque triste pour nos élèves, leurs enfants, de partir sans des prix et se sont ingéniés à leur en donner par des dons personnels ou par d'heureuses organisations.

Voici la liste de ces bienfaiteurs à qui, professeurs et élèves garderont une profonde et sincère reconnaissance. A tous nous disons un cordial merci sans oublier les personnes qui ont demandé que leur noms ne soit pas mentionné. En retour, que Dieu les comble de ses faveurs:

M. J.-D. Saint-Aubin, curé; M. l'abbé Paul Laniel, vicaire; M. l'abbé Ernest Lévac, vicaire; M. Maxime Raymond, M.P.P.; M. Louis VI Major, maire de Salaberry de Valleyfield; M. F.-X. Cloutier, inspecteur; M. et Mme Delphis Gagnier, échevin; M. Adrien Lebeuf,

échevin; La Commission Scolaire de Valleyfield; M. l'abbé Paul Leboeuf; M. l'abbé Gaétan Leboeuf; M. l'abbé Ovilla Vaillancourt; M. L. Archambault, commissaire; M. Hallé, commissaire; M. et Mme J. A. Larin; Mère Marie des Neiges, supérieure provinciale; Soeur Marie Rose, supérieure du couvent des S.S. N.N. de Jésus et de Marie; M. et Mme A. Emond; M. et Mme O. Tardif; M. F. Laplante; Mme Horace Picard; Mme F. Fournier; Mme L. Fortin; Mme A. Leduc; Mme A. Benoit; Mme R. Plante; Mme G. Dumouchel; Mme A. Deschamps; M. et Mme A. Loiselle; Mme T. Morin; Mme A. Gagné; M. et Mme E. Chatel; Mme L. Fournier; Mme J. Dallaire; Mme P. Dubé; Mme M. Benoit; Mme A. Prigent; Mme L. Quintal; Mme R. Décosse; Mme I. Benoit; Mme A. Poirier; M. A. Brisebois; M. et Mme R. McSween; M. et Mme N. Dubé; M. E. Paquette; M. et Mme A. Lemieux; Mme R. Fillatreault;

(Suite à la page 2)

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N

44, rue Ste-Cécile

Téléphone 735

Vol. 8

Jeudi, le 24 juin, 1943

No 6

EN MARGE DU CONGRES REGIONAL DES CHAMBRES DE COMMERCE A VALLEYFIELD

Dimanche dernier, avait lieu le premier congrès régional des Chambres de Commerce dans notre ville. Des questions de la plus haute importance pour notre ville, furent discutées à ce congrès et pourtant très peu d'hommes d'affaires de Valleyfield prirent part aux discussions, ou assistèrent aux différentes conférences ou assemblées de cette réunion. M. L. O. Régnier, le vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec en fit même la remarque dans la brève allocution qu'il fit au Club Salaberry.

On se plaint en certains milieux que des projets préconisés par nos Chambres de Commerce locales ne vont pas plus de l'avant. Qui pouvons-nous blâmer? d'autres que les citoyens eux-mêmes, qui ne s'occupent pas assez de leurs intérêts? La plupart des marchands s'occupent bien à faire marcher leur commerce, mais là, se terminent leurs activités. On circule dans un cercle sans essayer d'en sortir. Ainsi dimanche, il fut question de la construction du pont Valleyfield-Coteau, du boulevard Valleyfield-Montréal; cette question n'intéresse-t-elle pas tous nos marchands, des plus petits jusqu'aux plus grands? La construction d'un boulevard entre Valleyfield et Montréal n'aiderait-elle pas au commerce local? Combien de questions viennent devant nos Chambres de Commerce et restent à l'état de projet?

On désire bien que de nouvelles industries viennent s'établir chez nous, mais on ne veut pas faire un pas au dehors pour persuader les industriels à venir construire à Valleyfield. Nous sommes habitués chez-nous à prendre tout cuit. Avec un site comme nous possédons, avec des sources d'énergie électrique comme nous avons, Valleyfield ne devrait-il pas avoir une population d'au moins 50,000 habitants? Vous ne direz pas que la ville de Sherbrooke, Granby, St-Hyacinthe, sont mieux situées que nous? Pourtant remarquez l'activité que déploient ces villes. La construction est intense, les industries nouvelles sont nombreuses et les routes qui y conduisent sont belles et larges. A Valleyfield, il y a bien la construction de quelques nouvelles maisons, très peu en regard du surcroît de notre population. Les industries nouvelles sont des industries de guerre qui vaudront, combien, après la guerre? Où iront ces ouvriers si la guerre se terminait demain? Nos routes sont de véritables casse-cou, et les étrangers qui nous visitent ne peuvent s'empêcher d'en faire la remarque. Croyez-vous que si tous les citoyens de Valleyfield s'étaient donné la main et avaient insisté sans relâche auprès du gouvernement, nous n'aurions pas à l'heure qu'il est, le boulevard que nous demandons? De temps en temps nous envoyons une délégation de gens (toujours les mêmes) dévoués à l'avancement de leur ville, auprès du ministre de la voirie, pour lui demander le boulevard désiré. Mais là se bornent nos demandes! Nous ne donnons pas suite à nos projets. La Chambre de Commerce fait tout ce qu'elle peut et sans l'appui de tous les marchands, de tous, des petits comme des grands, elle ne peut faire plus. La plupart des marchands paient leur pauvre petite contribution de deux dollars à la Chambre et ils croient avoir fait leur devoir.

La Chambre des Jeunes se compose d'éléments qui sont anxieux de voir leur ville se développer. Ne laissons pas ces énergies se perdre. Aidons-les par nos conseils, par nos efforts et ainsi nous formerons un groupe qui, plus tard, travaillera à faire de Valleyfield, ce que qu'elle doit être, une grande ville. Occupons la place que nous devrions avoir, méritons-nous de nos affaires, comme le disait si bien un conférencier à un dîner de la Chambre de Commerce, mais méritons-nous-en. Ce n'est pas à votre voisin à entretenir votre jardin mais bien à vous. Il faut rallier tous les efforts, faire un travail intense, grouper tous les citoyens vers un même but, celui de l'avancement de Valleyfield.

Telle est, il nous semble, la grande leçon que se dégage du dernier congrès des Chambres de Commerce à Valleyfield. Souhaitons de tout coeur qu'elle nous soit profitable.

(Un membre du congrès)

En vacances!

En oui! c'est le mot de l'heure! En voyant tous les jeunes garçons et fillettes jouer maintenant du temps si heureux des vacances où ils s'en donnent à coeur joie, il nous prend envie, à nous qui ne pouvons plus bénéficier de deux mois de vacances par année, de partir en vacances de notre côté.

Les vacances sont une chose dont on parle pendant dix mois de l'année et dont on ne jouit qu'une semaine ou deux.

Pour les étudiants et étudiantes, l'horizon des vacances apparaît ensoleillé par les belles journées de juin que nous traversons.

Vendredi dernier, dans presque toutes les institutions, avait lieu la distribution des prix, où la récompense méritée était attribuée à chacun.

On a vu des enfants fléchir sous le flot des prix et des récompenses parce qu'ils n'avaient pas fléchi devant le travail au cours de l'année scolaire. D'autres malheureusement ont fait le contraire. Mais il va sans dire que dans la région de Valleyfield et Beauharnois le groupe des premiers est infiniment plus considérable que le groupe des derniers.

Après les classes, les enfants sont contents d'aller en vacances et de quitter les murs de l'école; les professeurs et institutrices sont contents de se reposer du dur labeur de l'enseignement; il n'y a que les parents qui souvent se plaignent de voir revenir chez eux pour les journées entières une marmaille qui va leur donner un surcroît de souci pendant les vacances. En sommes, tout le monde est heureux.

Mais les vacances sont un temps fécond en mésaventures de toutes

LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

A LOUER

Deux appartements partiellement meublés, propres et tranquilles. S'adresser au no 6, rue Alfred, près de Victoria, Valleyfield. 24p

A VENDRE

Ferme de 192 arpents, terrain de gravel, maison neuve de 10 appartements, étable 36x103 pieds, eau de source dans le pâturage, électricité, refroidisseur à lait, 10 arpents en bois. Prix \$8,000.00. S'adresser à M. Gordon McClatchie, Athelstan, Québec, R.R. 1. 3fp

ON DEMANDE

On demande à acheter une maison de un ou deux logement pour argent comptant. Un logement doit être libre dans trente jours. S'adresser à La Gazette de Valleyfield, 44, rue Ste-Cécile, Tél. 735, Valleyfield. 3-10-17-24c

ON DEMANDE

Une servante ou un couple âgé pour entretien de maison. S'adresser au Bureau Sélectif National, BEAUHARNOIS.

Taux de publicité

PETITES ANNONCES:

Les petites annonces de "La Gazette de Valleyfield": 2 cents du mot, avec minimum de 35 cents. Quatre fois répétée, la même annonce coûte \$1.00.

DECES:

Résolutions de condoléances: \$1.00.

Remerciements pour sympathies: 50 cents.

In Memoriam: \$1.00.

GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

LES FUNERAILLES:

Nos abonnés sont aussi priés de prendre note que le rationnement du papier nous oblige à ne plus publier la liste des personnes qui assistent aux funérailles. Nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés en ces circonstances et nous leur demandons d'agir en conséquence.

A VENDRE

Quatre chevaux de travail pesant 1600 livres. S'adresser à Laurent Riel, Tél. 442, C.P. 318, Huntingdon, Qué. 24-1-8-15p

A VENDRE

Un moulin à laver et un poêle de cuisine en bonne condition, ainsi que des articles de chambre. S'adresser à 61 du Canal, Valleyfield. 17-24p

PROPRIETE A VENDRE

Maison [31 Boulevard du Havre] avec un très grand terrain près du bord de l'eau, et dépendances. Pour prix et conditions s'adresser à Malouin & Malouin, notaires, Valleyfield. 27-3-19-17c

A VENDRE

Ferme de 177 arpents, 40 arpents en bois balance en pacage et arable. Eau courante, électricité. Expéditeur à Montréal, avec ou sans troupeau. S'adresser à M. W. Wood, Athelstan, Qué. 10-17-24p

Le péril d'infection chez les hommes est particulièrement dangereux au cours de l'été

Un communiqué du Médecin-hygiéniste des comtés de Beauharnois-Châteauguay-Huntingdon

La mort malheureuse de M. Edsel Ford, président de la Ford Motor Company, à l'âge de 49 ans, après une brève maladie de fièvre ondulante, démontre une fois de plus que le mal ne choisit pas ses victimes. Elle souligne que même ceux qui sont censés bénéficier des meilleurs soins médicaux ne peuvent courir aucun risque avec du lait cru ou des produits laitiers bruts.

Quelque part, de quelque façon, ce riche industriel, qui était sans doute très attentif à son régime alimentaire et qui jouissait d'une vie bien sauvegardée, fut contaminé par un microbe responsable de la maladie de Bang dans les troupeaux, et qui se transmet aux hommes par l'intermédiaire du lait, du beurre et du fromage non pasteurisé. Cette maladie de Bang, reconnue comme très contagieuse par tous les propriétaires d'animaux, prédomine dans plusieurs régions du Canada. Elle peut être enrayée de la même façon que la tuberculose bovine, par l'inspection de tous les troupeaux et la suppression des animaux contaminés.

Le péril d'infection chez les hommes est particulièrement grave en été, alors que des gens, habituellement prudents pour le choix de

leur lait et qui vivent dans des centres où la pasteurisation est de rigueur, s'en vont en vacances dans des endroits de villégiature, des plages, des fermes et autres lieux, où le lait se vend cru. Les jeunes gens qui s'en vont sur des fermes pour parer à la présente pénurie de main-d'oeuvre, courent le même danger.

Quoique le lait soit nutritif et une nourriture nécessaire, il est, consommé à l'état nature, un

La liste des donateurs--

(Suite de la page 1)

Mme F. Sauvé; Mme E. Dion; Mme L. Benoit; Mme A. Bélanger; Mme O. Demers; Mme A. Gagnon; Mme J. Dicaire; Mme R. Léger; Mme J. C. Haineault; Mme E. Chasle; M. et Mme L. Poirier; Mme R. Robert; Mme E. Bonin; Mme L. Charbonneau; Mme A. Poirier; Mme W. Smith; Mme T. Morin; Mme R. Lanctôt; Mme R. Haineault; Mme F. Sauvé; La Société St-Jean-Baptiste de Bellerive; M. et Mme Aldéric Vinet; M. G. Loisel, libraire; M. Charlemagne Cardinal; M. et Mme Donat Lebeuf; Mlle Réjeanne Loisel; Mme

sortes. Il faut particulièrement se mettre en garde contre les nombreux accidents qui peuvent se produire et qui sont ordinairement la suite de négligences regrettables.

A tous les ans, les annales de nos journaux se peuplent de noyades, d'accidents d'automobiles, de bicyclettes et autres.

On conçoit que les parents savent que la tâche qui leur revient est ardue et pénible. Mais ils doivent en prendre une responsabilité encore plus spéciale dans le temps de vacances. Trop de jeunes vies se perdent dans les mois d'été. Les statistiques à ce sujet sont effrayantes. Sans s'alarmer outre mesure cependant, il faut que les papas et les mamans prennent garde à ce que leurs enfants reçoivent une surveillance suivie durant les vacances.

La question du bain demande une attention absolue. Pas de bain immédiatement après les repas, ni avant qu'un temps raisonnable soit écoulé, de façon à éviter les crampes qui pourraient se produire chez le baigneur. Il ne faut jamais laisser des enfants seuls aller se baigner sans une personne responsable qui les surveille.

La question des enfants qui s'amuse dans les rues doit aussi inquiéter les parents. Ceux-ci doivent avertir leurs enfants de ne pas jouer dans les rues. Ils doivent plutôt les envoyer dans les parcs publics où les enfants peuvent s'amuser sainement et à l'abri de tout danger.

Sur ce, nous souhaitons à tous les enfants, et aux parents, de bonnes vacances.

meurtrier virtuel. Les villégiateurs doivent faire bouillir le lait, s'il n'a pas été pasteurisé. Il est mieux de se priver complètement de lait que de boire du lait cru.

La Ligue Canadienne de Santé fait pression auprès des Provinces canadiennes pour qu'elles imitent l'exemple de l'Ontario en rendant obligatoire, la pasteurisation de tout le lait vendu dans les villes. Quand cela s'accomplira, une grande partie de notre population, aussi bien pauvre que riche, sera prémunie contre les maladies dont le lait est l'agent. Que ces maladies continuent de faire autant de ravages en vies humaines n'est dû qu'au consentement des gens à les souffrir. Il y a moyen de les éviter. [Dr J. A. Patenaude, médecin-hygiéniste, pour les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon.]

M. Regan; Mlle Mary Leahy; Mlle Y. Brassard, G.M.; M. et Mme François Lavoie; M. et Mme Antoine Leduc; M. et Mme Léo Saucier; M. et Mme J. C. Haineault; M. et Mme P. Bergeron; M. Claude Brodeur; M. et Mme Ovide Quessel; M. et Mme D. Duranceau; M. et Mme Roméo Robidoux; Mme Léo Fournier; Mme O. Beauchamp; Mme A. Leduc; Mme A. Lepage; Mme Roméo Lanctôt; Mme H. Montpetit; M. et Mme Adélaïde Dubé; Mme Alfred Chatel; M. O. Loisel; Mme Dollard Pilon; Mlle Ghislaine Quenneville; M. René Haineault; Mlle Marie-Ange Leboeuf; M. et Mme Victor Tony; M. et Mme Waldo Lebeuf; M. et Mme Sylvio Monette; M. et Mme Frank Hébert; M. et Mme W. Gauthier; M. et Mme Adélaïde Lecompte; M. et Mme R. Beauchamp; M. et Mme Hector Murry; Mme Hector Gaudreau; Mme Roland Thibault; Mme Patrick Doucet; Mme O. Déglise; Mme A. Gaudreau; Mme E. Saint-Germain; Mme A. Leboeuf; Mme W. Bonhomme; M. et Mme A. Lalonde; M. et Mme Alexandre Leduc; Mme U. Cuerrier; Mme A. Mailloux; Mme A. Brazeau; Mme E. Martin; Mme A. Fortier; Mme R. Leduc; Mme J. Clérout; Mme R. Théorêt; Mme F. Galipeau; Mme L. Fournier; Mme P. Boutin; Mme J. Dent; Mme G. Lacroix; Mlle Marie Dupuis; Mme J. C. Leroux; Mme A. Dumouchel; Mme A. Cardinal; M. A. Boulerice; Mme W. Saint-Michel; Mme H. Saint-Germain; Mme A. Loisel; Mme A. Roy; Mme A. Plante; Mme W. Sévigny; Mme F. Murphy; Mme T. Cooper; M. et Mme H. de Luca. Rita Lavoie, institutrice.

ABONNEMENT
La
Gazette de Valleyfield
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75
 Publiée le jeudi

Le Courrier
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75
 Publiée le lundi

Pour les deux journaux
 Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00

LA GAZETTE

de

VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER
 Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.
 Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

Le pont Valleyfield-Coteau et le Boulevard Valleyfield

REMERCIEMENTS DE SON HONNEUR LE MAIRE LOUIS VI MAJOR

23 juin 1943

A titre de premier magistrat de la cité de Salaberry-de-Valleyfield, il me fait grand plaisir d'offrir, en mon nom personnel et en celui de la population entière, les plus sincères félicitations aux membres des Chambres de Commerce, pour le magnifique succès qu'ils ont remporté dans l'organisation de leur congrès régional.

Les visiteurs des principales villes du district immédiat de Montréal nous ont fait l'honneur de venir nous visiter et nous pouvons nous déclarer fiers de leur avoir montré notre ville dans toute sa splendeur.

Dans leurs milieux respectifs les délégués et leurs compagnons de voyage feront l'éloge de la cité de Salaberry-de-Valleyfield et principalement du généreux accueil dont ils ont été les objets de la part de tous mes concitoyens.

Je prie donc Mre Gontran Saintonge et M. Joseph Primeau, présidents respectifs des chambres senior et junior, de bien vouloir transmettre mes remerciements à leurs comités pour avoir si bien fait connaître la ville de Valleyfield en organisant ce magnifique congrès.

Maire de la cité de Salaberry-de-Valleyfield

M. Jos. Primeau élu à la présidence du groupe régional

Les délégués des Chambres de Commerce des jeunes de la région de Montréal ont élu à la présidence de leur groupe, dimanche dernier, M. Jos. Primeau, président de la Chambre Junior de Valleyfield, en remplacement du Dr Marcel Picard, de l'Épiphanie, dont le terme finissait avec le congrès.

A la vice-présidence l'honneur revient à la Chambre de Saint-Hyacinthe et la charge a été confiée au délégué, M. Albert Fortin.

C'est pour la deuxième fois que le président du groupe de Montréal est choisi à Valleyfield. En effet, il y a deux ans, Mre Philippe Malouin avait été nommé mais il ne put faire tout son terme à cause de son départ pour l'armée.

Nos félicitations sincères au nouveau président.



M. JOS. PRIMEAU

Retraite fermée des Chevaliers de Colomb

Enfin! seulement encore quelques heures et les Chevaliers seront en retraite. Tel qu'annoncé plus haut, le départ se fera des salles du Conseil, rue Académie, dimanche soir prochain, le 27 juin à 7 heures 30.

Le trajet se fera en automobile et ceux qui auraient la générosité de le faire seraient priés de venir avec leur voiture afin d'accommoder autant de passagers que possible.

Les propriétaires d'autos qui au-

raient ainsi des places à offrir dans leur auto feraient bien de communiquer, par téléphone ou autrement avec le Grand Chevalier, M. Lorenzo Bayard (Tél. 1138-J-2) ou l'Intendant M. Lucien Moïse (Tél. 645 ou 1212) le plus tard dimanche matin afin de leur faciliter le travail des derniers détails de l'organisation.

IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES! AVIS AUX INTERESSES!

Beau succès du congrès des Chambres de Commerce Junior et Senior de la région de Montréal à Valleyfield en fin de semaine — Conférenciers de marque adressent la parole aux visiteurs — Le Rév. Père Bouvier et l'hon. Oscar Drouin — La taxation des machineries et accessoires

LE RAPPORT MARSH

Dimanche dernier avait lieu à Valleyfield le congrès des districts de Valleyfield et de Montréal, tenu conjointement par les Chambres de Commerce Senior et Junior.

Une centaine de délégués, venus des villes de Montréal, Beauharnois, Soulange, Rigaud, Huntingdon, Châteauguay, Hull, Sorel, Drummondville, Joliette, Saint-Hyacinthe, l'Épiphanie, Terrebonne, Acton-Vale s'unirent aux membres des chambres locales pour tenir leurs délibérations au cours des assemblées, durant l'après-midi sous la présidence du Dr Marcel Picard, président du groupe régional Junior et de M. Aimé Laurion, président du groupe Senior.

Un programme fort laboré intéressa fortement les nombreux visiteurs et membres des chambres de Valleyfield. Des comités d'étude furent formés et on passa de nombreuses résolutions tendant à l'amélioration des affaires et des services publics dans notre district.

Chez les seniors, les congressistes ont adopté une résolution tendant au parachevement du pont de Valleyfield-Coteau et sur cette question M. Arthur Sullivan donna, à l'aide d'une carte, des détails intéressants sur le travail à faire pour arriver à compléter ce travail. Mre Gontran Saintonge, président de la Chambre de Commerce senior de Valleyfield, fit connaître les principaux détails historiques de cet endroit.

Une autre résolution fut également adressée aux autorités gouvernementales pour activer le mouvement tendant à la construction d'un boulevard entre Valleyfield et Montréal.

M. Gilbert Latour, secrétaire de la fédération des C. de C. senior, adressa aussi la parole et souligna toute l'importance de la question de la disette de chauffage. Il démontra la nécessité d'étudier sérieusement ce problème à cause des embêtements probables qu'il apportera durant la prochaine saison froide. M. Latour engagea les Chambres de Commerce d'y porter une attention toute particulière.

On présenta aussi une autre résolution le 28 juin, alors qu'ils convolera en provincial afin que Valleyfield soit dotée d'une école textile et d'une usine de tissage du lin.

Les délégués des villes de la région firent ensuite l'exposé des activités de leurs chambres respectives et parmi ceux qui adressèrent la parole on remarquait MM. Languevin, de Soulanges; Adam Sellar, de Huntingdon; et Mre Médard Leduc, de Valleyfield, et autres.

Chez les jeunes, les congressistes

ont adopté une résolution présentée par la Chambre de Commerce de Drummondville qui demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires pour protéger et maintenir les industries civiles dans les centres où l'on ne compte pas d'industries de guerre. Une autre résolution, présentée par la Chambre de Commerce de Montréal, demande que le gouvernement décrète la tenue d'une "semaine canadienne" dans le but d'accroître la fierté nationale de tous les citoyens.

Des membres de la Chambre de Commerce de Joliette ont protesté contre le fait que les Canadiens ne soit pas suffisamment représentés dans le fonctionnarisme.

Une autre résolution présentée par la Chambre de Commerce de Montréal recommande la pasteurisation du lait.

Les autorités de la Cité de Valleyfield reçurent ensuite les congressistes au Club Salaberry. S.H. le Maire Louis VI Major souhaita la bienvenue dans notre ville à tous ceux qui avaient bien voulu venir nous visiter et fit ressortir tout l'honneur qui rejaillit sur Valleyfield d'être la site d'un aussi important congrès.

L'hon. Oscar Drouin adressa également quelques mots et félicita les membres des Chambres de Commerce de leur franche camaraderie et de l'intérêt qu'ils portent aux questions touchant leurs villes. L'orateur fit également allusion au mauvais état de la route Montréal-Valleyfield, à la satisfaction de tous, qui voient dans ces paroles quelque espoir d'amélioration.

Outre les distingués invités mentionnés, on remarquait: M. Paul-Emile Poirier, président de la fédération provinciale des Chambres de Commerce, M. Gérard Boudrias, président de la Fédération des Chambres de Commerce des jeunes de la province, le Rév. Père Emile Bouvier, S.J., conférencier invité; MM. Gilbert Latour et Jean-Paul Forest, secrétaires des Fédérations, M. Édgar Genest, président de la Chambre de Commerce de Montréal; S.H. le juge André Régner, de Saint-Jean; Me J.-A. Auclair, vice-président de la Fédération provinciale, M. Delpha Sauvé, député provincial; MM. les échevins Delphis Gagnier, Adrien Lebeuf, Louis Quevillon, P.-H. Mercier, Horace Viau et Robert Caucnon.

Après les séances d'études des deux chambres, les délégués et visiteurs se réunirent dans les salles des Chevaliers de Colomb où ils entendirent une conférence portant sur le rapport "Marsh", prononcée

(Suite à la page 9)

M. Y. Godbout est "enterré" lundi soir

Il est fêté par un groupe de militaires et de civils à l'occasion de son prochain mariage

Le lieutenant Yves Godbout, fils de M. Louis-Philippe Godbout, propriétaire du Château Salaberry et de Mme Godbout, a dû subir, en bonne et due forme, une inhumation régulière de sa vie de garçon qui s'achèvera lundi prochain, solution à l'adresse du gouvernement justes noces avec Mlle Estelle Montpetit. Ses amis ont donc tout organisé pour lui faire un enterrement de première classe dans une des salles du Château lundi soir dernier.

Un grand concours d'officiers du Fort Salaberry, ainsi qu'un groupe considérable d'amis lui ont fait un cortège funèbre en cette solennelle occasion.

Il nous fut donné d'entendre le récit de tout le passé de M. Yves Godbout, de la bouche d'un homme qui semble l'avoir connu très intimement. Après une confession générale et une absolution accordée à l'unanimité, le héros reçut des amis une bourse substantielle en cadeau. M. Yves Godbout remercia tous les assistants. Il déclara que le cadeau qu'on lui avait présenté lui prouvait, une fois de plus, qu'il avait des amis. Sans détailler les mille incidents de la soirée, le public peut être assuré que tout le rite des "enterrements de vie de garçon" fut suivi avec une ponctualité sérieuse, tout en conservant le cachet original des organisateurs.

M. Guy Mineau est décédé à Ottawa

M. Guy Mineau, pharmacien en vue d'Ottawa, est décédé subitement dimanche, à Ottawa, à l'âge de 39 ans.

Il était natif de Louiseville, Québec, mais habitait Ottawa depuis sa jeunesse. Il avait fait ses études au collège S.-Jean d'Iberville et à l'Université de Toronto.

Lui survivent, outre son épouse sept frères: Roger et Yvon, d'Ottawa; Édgar, de Rigaud; Maurice, de Saitne-Anne-de-Bellevue; Robert, de Baie Comeau, et le lieutenant Gérard dans les forces armées du Canada outre-mer; trois sœurs: Soeur S.-Jean de la Miséricorde, de la Congrégation Notre-Dame, à Québec; Mlle Marthe, à Ottawa, et le lieutenant Jacqueline, du corps féminin de l'armée canadienne à Montréal.

Les funérailles eurent lieu en l'église S.-François d'Assise d'Ottawa mercredi matin et l'inhumation au cimetière Notre-Dame.



Voici un oiseau qui n'est pas migrateur..

LA perdrix n'est pas un oiseau migrateur. Elle naît dans les régions sauvages du Québec et reste chez nous.

Nous avons dans la province de Québec un autre actif qui y reste aussi en permanence—l'énergie électrique que l'on tire de la rivière St-Maurice.

Développé ici dans Québec, généré par des ouvriers du Québec, chaque kilowatt tiré du St-Maurice est utilisé dans les confins de la province, à promouvoir l'industrie québécoise.

C'est l'énergie électrique à bon marché, qui ne manque

jamais, qui a rendu Québec célèbre pour sa production de papier, de pulpe, de textiles, de produits chimiques, d'amiante et d'aluminium.

L'énergie électrique à bon marché, a amené beaucoup d'autres industries dans la province et a aidé nos gens à trouver de l'emploi lucratif chez eux.

Toute l'énergie produite et achetée par Shawinigan et ses subsidiaires est employée exclusivement dans la province. Comme la perdrix, les kilowatt heures tirés du St-Maurice sont satisfaits de rester ici.

SHAWINIGAN EN GUERRE

Dès le début des hostilités, la Shawinigan était en mesure de fournir l'énergie électrique qu'il fallait pour rencontrer instantanément les besoins des industries de guerre essentielles qui travaillent aujourd'hui sans répit dans la province de Québec.



THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

De même que Québec sert les Nations Unies, la Shawinigan sert le Québec

DDZ

Les Nouvelles Sociales

Mme S. J. Rozon et ses enfants passent les mois d'été à l'île Kennedy, près de Ste-Rose de Laval. M. et Mme J. Côte étaient de passage à Montréal samedi dernier à l'occasion du mariage de Mlle Laurette Légaré.

M. et Mme Ovila Lanctôt et leurs fillettes Madeleine et Claudette assistaient au mariage de Mlle Laurette Légaré à Montréal samedi dernier.

Mme Almanzor Boyer et sa fille Carmella étaient à Montréal ces jours derniers.

Mlle Suzanne Brault, étudiante à Détroit, est de retour à Valleyfield pour les vacances.

Mlle Suzanne Bergevin passe quelques jours à Montréal.

M. Armand Roy de Montréal était de passage dans la famille Raoul Miron en fin de semaine.

Mlle Carmella Boyer est partie pour Québec où elle passera quelques mois.

Mlle Claire Goyette de Montréal a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Alida Goyette.

Mlle Marie-Thérèse Quenneville, de Montréal était l'hôte de ses grands-parents, M. et Mme Joseph Quenneville en fin de semaine.

M. et Mme Adélar Goyette et leur fillette Monique de Montréal visitaient les familles H. Lauzon et Jos. Goyette en fin de semaine.

M. Adrien Fournier de Montréal était l'hôte de Mlle Jeannette Raymond dimanche.

Mlle Lise Poirier a passé la fin de semaine à Outremont chez ses parents.

Mlles Phiomène et Jacqueline Moreau étaient à Trois-Rivières en fin de semaine.

Mlle Thérèse, MM. Gérard et Jean-Marie Trépanier de Trois-Rivières étaient les invités de M. et Mme Hervé Larocque en fin de semaine.

Mlle Rachel Girard était l'invitée de Mlle Thérèse Roch à Montréal, en fin de semaine.

M. Gaston Cadieux de Verdun a passé la fin de semaine chez son frère, M. Gerry Cadieux, à Bellevue.

M. Royal Proulx de Longueuil a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Honoré Proulx.

M. Gaston Girard de Joliette a passé la fin de semaine dans sa famille.

Mlle Georgette Ostiguy de Montréal était l'hôte de la famille N. A. Ostiguy en fin de semaine.

Le Notaire et Mme Jacques Malouin ainsi que leur fils Jean, ont passé la fin de semaine à Québec.

Mlle Marie-Anne Leduc était de passage à Ottawa, en fin de semaine.

M. Léo Lemay de Montréal visitait les familles Ph. Lemay et A. Filiatreault en fin de semaine.

M. et Mme Léonard Touchette de St-Jean ont passé la fin de semaine à Valleyfield.

Mlle Marguerite Godbout était à St-Hyacinthe lundi à l'occasion du mariage Cordeau-Sylvestre.

M. Léon Laberge de Longueuil passe quelques temps à Valleyfield.

Mme Olivier Poirier de Rich-

ETAT CIVIL

MOREAU—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mardi, le 15 juin 1943, à M. et Mme Charles-Edouard Moreau, née Fernande Trudel, une fille Gisèle. Parrain et marraine, M. et Mme Eucher Trudel.

HARRIS—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mardi, le 15 juin 1943, à M. et Mme Henry Harris, 12, rue Hermine, Valleyfield, une fille Liliane. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Leduc.

SMITH—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi, le 16 juin 1943, à M. et Mme Jos. Smith, née Catherine O'Connor, de St-Anicet, une fille Marguerite. Parrain, M. Earl O'Connor, marraine, Mlle Gertrude Murphy.

CARRIER—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi, le 16 juin 1943, à M. et Mme Armand Carrier, née Monique Dalaire, 393, rue Danis, Valleyfield, une fille Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Hubert Cuerrier.

QUENNEVILLE—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi, le 16 juin 1943, à M. et Mme John Quenneville, née Cécile Leblanc, 4, rue Daniel, Valleyfield, un fils André. Parrain et marraine, M. et Mme Alpha Leblanc.

DOUCET—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi, le 17 juin 1943, à M. et Mme Camille Doucet, née Thérèse Laplante, 18, rue Lasnier, Valleyfield, une fille Claire. Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Rousseau, de Valleyfield.

TAILLEFER—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi, le 18 juin 1943, à M. et Mme Eugène Taillefer, née Fleurette Châtigny, Chemin Larocque, Valleyfield, une fille Françoise, Lucie. Parrain et marraine M. et Mme Lévis Bolduc.

MAJOR—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi, le 19 juin 1943, à M. et Mme Raymond Major, née Noëlla Leduc, 121, avenue Grande-Île, Valleyfield, un fils André, Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Gaspard Major, de Valleyfield.

CREPIN—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mardi, le 22 juin 1943, à M. et Mme Emile Crépin, née Anita Primeau, 346, boulevard du Havre, Valleyfield, une fille Ginette. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Primeau.

mond était l'invitée de M. et Mme P. J. Brodeur au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Lucien Leduc et leur fils Gérard ont passé la semaine dernière à Ste-Agnès de Dundee chez M. et Mme Joseph Leblanc.

M. Maurice Lévis de Sherbrooke était de passage à Valleyfield mercredi dernier.

Les Lieutenants J. Paquin et Guy

Pade passent quelques temps à New-York.

M. et Mme Médard Billette et leurs enfants visitaient leurs parents à Howick dimanche dernier.

Mlle Laure Vinette a passé la fin de semaine à St-Albert, Ont.

Mlle Betty Kelly de Rhode Island, N.Y., passe la semaine à Port Lewis chez Mlle Suzanne Amiot.

M. et Mme Claude Girard étaient à Ottawa à l'occasion de la cérémonie des derniers vœux du Rév. Père Jean Ladouceur.

NAISSANCES

Le 13 juin dernier, à l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, à M. et Mme Armand Huot, née Jeanette Tessier, un fils baptisé Joseph, Antoine, Adrien, Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Huot, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mme Josaphat Huot, tante de l'enfant.

Le 17 juin, à l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, à M. et Mme Hector Daoust, née Blanche Dumouchel, une fille baptisée par M. l'abbé Sauvé, Marie, Thérèse, Denise. Parrain, M. Georges Dumouchel, marraine, Mlle Aline Dumouchel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Blanche Dumouchel, tante de l'enfant.

Le 18 juin dernier à l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield à M. et Mme Sylvio St-Onge de St-Anicet, née Estelle Leduc, un fils baptisé, Joseph, Ildège, Florian, Réal. Parrain et marraine, M. et Mme Ildège St-Onge, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Eugène Renaud, tante de l'enfant.

Le 20 juin dernier, à l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, à M. et Mme Placide Bernier, née Réina Lacroix, une fille baptisée Marie, Jannine, Louise. Parrain, M. René Lacroix, oncle de l'enfant, marraine, Mlle Jeanne Lacroix, cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Frank Paquette, tante de l'enfant.

Le 20 juin dernier, à l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, à M. et Mme Henri Touchette de Beauharnois, née Cécile Desrosiers, une fille baptisée Marie, Lucienne, Françoise, Carmen. Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Touchette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Eugène Charlebois, tante de l'enfant.

St-Stanislas de Kostka

Distribution des prix à l'école du village de St-Stanislas de Kostka.

9^e année, prix de classe: Ghislaine D'Aoust.

8^e année: M.-Jeanne D'Aoust, Raymonde Lemieux.

7^e année: Rachel Sauvé, Antoinette Montpetit, Dolorès Longtin, Lucile Vaudrin, Fabiola Myre, Normand Lalonde, Gilles Gendron, Georges Major, Gilles Longtin, J.-Louis Girouard, Richard Leduc, Laurentien Leboeuf, Richard Leduc.

9^e année, prix de succès: Ghislaine D'Aoust.

8^e année: M.-Jeanne D'Aoust, Raymonde Lemieux.

7^e année: Annette Huot, Rachel Sauvé, Dolorès Longtin, Fabiola Myre, Gilles Gendron, Georges Major, Richard Leduc.

Prix de Catéchisme, \$1.00 donné par Mme Adélar D'Aoust, tiré au sort entre Ghislaine D'Aoust, Raymonde Lemieux, M.-Jeanne D'Aoust, Rachel Sauvé, Lucile Vaudrin, gagné par M.-Jeanne D'Aoust.

Prix d'arithmétique donné par M. Arthur Lemieux à l'élève qui a conservé la plus haute note durant toute l'année, mérité par Ghislaine D'Aoust.

Prix de leçons orales offert par M. Gilbert Huot tiré entre Ghislaine D'Aoust, Raymonde Lemieux, M.-

Le chalet du Parc Sauvé serait un endroit idéal pour les congrès, réunions

Cette bâtisse sise sur le Parc Sauvé pourrait être un local idéal pour la tenue des congrès, assemblées, réunions, etc., de nos corps publics — Valleyfield n'a pas de local convenable pour recevoir des centaines de visiteurs

UN IMMEUBLE MODERNE

Valleyfield avait l'honneur de recevoir plusieurs centaines de visiteurs en fin de semaine à l'occasion du congrès des Chambres de Commerce junior et sénior de la région de Montréal. Il y eut des réunions au Club Salaberry, chez les Chevaliers de Colomb, à l'Hôtel Larocque, au camp militaire au Chateau Salaberry, etc. Les délégués ont apprécié leur visite en notre ville et il n'y a aucun doute que Valleyfield a obtenu par ce congrès une publicité saine.

Toutefois, quelques visiteurs nous ont avoué que Valleyfield ne possédait pas un local convenable pour de telles assises. Par exemple, plusieurs invités durent attendre pendant plus d'une heure au banquet avant de se trouver une place dans les salles restreintes de l'Hôtel Larocque. Quelques personnes de l'étranger se sont plaintes, et avec droit, il nous semble, auprès des organisateurs pour cette lacune. Les organisateurs du congrès, les propriétaires de l'Hôtel Larocque et autres intéressés ont fait tout en leur possible pour

donner satisfaction à tous mais on ne pouvait leur demander l'impossible.

Il y a plus de quatre ans, Valleyfield était doté d'un fameux parc qui fait honneur non seulement à la population de notre ville mais à toute la province. Le Parc Sauvé est un des plus beaux du genre dans la province et même dans le Canada. Au milieu de ce parc se trouve un chalet connu sous le nom de "Chalet du Parc Sauvé." Cette bâtisse, au meilleur de notre ville. Ne serait-il pas possible de faire de ce chalet un local pour tenir des assises comme nous en avons eues en fin de semaine? Il nous semble que le Chalet du Parc Sauvé serait un endroit idéal pour servir à maintes organisations.

Admirablement bien situé, le Chalet du Parc Sauvé est un immeuble spacieux qui pourrait être d'un aide précieux à nos corps publics qui désireraient s'en servir pour leurs réunions et même leur congrès.

Cette propriété pourrait être rénovée, de façon convenable, à très peu de frais puisqu'elle est une bâtisse nouvelle et construite sur des bases très solides. Elle pourrait servir d'auditorium civique où tous les groupes qui s'intéressent activement au développement de leur ville pourraient se réunir et discuter les projets de l'heure.

La population de Valleyfield doit admettre franchement qu'une telle bâtisse ne devrait pas être abandonnée surtout de nos jours alors que la ville semble manquer de locaux convenables pour tenir des réunions où quelques centaines de personnes sont convoquées.

Cette bâtisse est un actif pour la ville de Valleyfield mais nos corps publics devraient en faire un local convenable au lieu de la laisser aller comme ils le font actuellement. Le Chalet du Parc Sauvé mérite une attention tout à fait spéciale et les organisations locales devraient faire les démarches nécessaires pour s'acquiescer de ce lieu pour leur congrès, réunions, assemblées, etc.

QUALITÉ	ÉCONOMIE	COMPÉTENCE
NOUS AVONS TOUT		
POUR VOUS SERVIR		
EN PAPIER — EN PAPETERIE		
Tél. 654		
Articles de Classe	Articles de Bureau	Articles de Magasin
Livres de Comptabilité	etc. etc.	etc. etc.
Estampes en Caoutchouc	Livrets de Comptoir	Système McCaskey
		Système Ramsay
		etc. etc.
AGENT :		
CAISSES ENREGISTREUSES		
CLAVIGRAPHES - MACHINES A ADDITIONNER		
DUPLICATEURS - COFFRE-FORTS		
ETC. ETC.		
LA PAPETERIE VALLEYFIELD		
ENR.		
32, rue Ste-Cécile	—C.P. 29,	VALLEYFIELD, P.Q.

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Cir Chimique FRANCO Américaine Ltd. 1566 rue St-Denis, Montréal

Le club de pêche de la victoire est fondé depuis peu à Valleyfield

De véritables sportsmen en font partie — On n'admet que ceux qui sont bien résignés à ne dire que la vérité ou à payer une amende Conditions requises

Un dicton vieux de mille ans dit qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil. Quelques amis des sports ont en train de faire mentir ce dicton en organisant un club de pêche avec ses règlements tout à fait nouveaux et d'une originalité incontestable.

On sait qu'il existe actuellement des "jardins de la victoire"; des "menus de la victoire" et même des "emprunts de la victoire"; cette fois il s'agit du "Club de pêche de la Victoire". Ce club a pour but d'aider les comités de rationnement à remplacer, sur la table, la viande quotidienne par plus de poisson, de développer chez nous la pêche à la ligne et enfin de procurer de l'agrément aux amateurs de pêche tout en combattant le mensonge et les exagérations légendaires des pêcheurs à la ligne.

Nous donnons ici les grandes lignes de la constitution et invitons les vrais sportsmen à s'enrôler dans le Club de pêche de la Victoire:

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder au moins un bout de ficelle, une épingle crochue et une baguette de bois; suffisamment pour constituer une canne de pêche.

Payer une admission annuelle de 50c en se faisant présenter comme membre par une connaissance déjà sur la liste du club. On a droit de pêche pendant toute la saison d'été et durant l'hiver, sur la glace, à volonté. Montrer de la bonne volonté et faire preuve d'une patience sans borne dans les moments où "ça ne mord pas".

REGLEMENTS ET PENALITES

Les membres du "Club de pêche de la Victoire" doivent suivre à la lettre les règlements du département de la Pêche et de la Chasse du Gouvernement Provincial.

Payer une amende de dix cents [10c] chaque fois qu'un pêcheur revient bredouille d'une excursion de pêche;

Payer une amende de dix cents [10c] pour le premier crapet noir pris durant une excursion de pêche. Par contre si ce pêcheur prend deux crapets noirs son amende est automatiquement rachetée et il est dispensé de déboursier la somme mentionnée.

Une amende de vingt-cinq cents [25c] est imposable à celui qui en racontant ses exploits de pêche fait un mensonge sur le nombre et la

qualité de ses poissons, qui refuse devant l'évidence d'admettre qu'il est revenu bredouille ou qui raconte toute autre sorte de mensonge non prévue dans cette clause. Pour les menteurs invétérés [pour ceux qui ne peuvent se retenir d'en raconter] on a fait un prix spécial de deux pour trente-cinq cents [2 pour 35c].

Une amende de quinze cents [15c] à tout pêcheur qui montrera de l'exagération dans les dimensions et pesanteurs de sa pièce. Marge permise: surplus de 6 pouces en longueur et d'une livre en pesanteur.

Le membre du club de pêche surpris à faire préparer, nettoyer ou arranger son poisson par sa femme ou sa belle-mère devra déboursier une amende de un dollar [\$1].

Un ristourne de vingt-cinq cents [25c] sera toutefois remise à la personne, forcée par le pêcheur à préparer le poisson, qui en fera la déclaration au contrôleur du club de pêche, soit par téléphone ou autrement, Tél 1038.

Une amende de dix cents [10c] est imposable à celui ou à ceux qui pour se débarrasser de leurs prises ne se gênent pas pour aller la déposer sur le terrain d'un voisin, dans son automobile où ailleurs.

AVANTAGES

La saison de pêche se clôturera par une bouillotte à laquelle tous les membres [seulement] seront admis.

A cette occasion on procédera à l'élection d'un bureau de direction et à la remise du prix décerné à celui qui fit la prise la plus importante de l'année.

Ceux qui prennent des pièces assez grosses pour espérer ce prix devront en faire connaître le poids, la grandeur, les mesures du tour du ventre du poisson, sa sorte, la date de la prise, et fournir une photographie sur laquelle apparaissent le pêcheur, le poisson et un témoin responsable.

Un autre prix sera remis à celui qui pourra prouver avoir pris le plus de crapets noirs durant la saison. Il devra fournir des preuves irréfutables de ses avancés.

Déjà plusieurs se sont enrégistrés comme membres du Club de pêche de la Victoire et parmi ceux-ci on relève les noms de MM. Maurice Nicholson, J. Gérard Bélanger, Paul-E. Levac, Bruno Girard, Albert Joubarne, Andy Wishart "Gero" Bissonette, Yves Bousquet, Jean-Claude Lefebvre, Robert Sullivan, Dr Armand Clairmont, Dr O. E. Caza, Dr Arm. Deguire, Lester McGillis, Arthur Sullivan et de nombreux autres.

Ceux qui s'intéressent à ce mouvement et désirent y prendre part sont les bienvenus; ils n'ont qu'à s'enregistrer par l'entremise d'un des membres ci-haut nommés; lesquels se feront un plaisir de les enrégimenter dans le Club de pêche de la Victoire.

Ormstown

M. Rolland Lussier de Montréal visitait ses parents, M. et Mme James Lussier lundi dernier.

M. et Mme Léo Daignault ont rendu visite à M. et Mme Rolland Daignault de St-Chrysostôme ces jours derniers.

Mlle Gabrielle Dandurand de Valleyfield en fin de semaine chez son père M. Cyprien Da-

Le tournoi d'ouverture du tennis sera retardé

Le tournoi mixte d'ouverture du tennis sera forcément retardé. Une raison bien plausible est cause de ce retard. La pénurie des balles de tennis que l'on craignait depuis l'an dernier se fait réellement sentir au début de la saison et les organisateurs des tournois chez les Chevaliers de Colomb se trouvent en face d'une disette de balles qui menace de rompre toutes les organisations.

Un appel est donc fait à tous ceux et celles qui s'intéressent au sport du tennis d'essayer de trouver, par des connaissances, amis, ou autres moyens, les balles dont on a besoin.

Ceux-là qui auront la chance de se procurer des balles supplémentaires ne doivent pas manquer cette chance. Qu'ils achètent plus que ce dont ils ont besoin, et ils trouveront des personnes pour racheter ces balles.

Cet appel est sérieux. Les marchands de la ville n'ont pas encore reçu les commandes qu'ils ont faites, et tout fait prévoir que les résultats ne viendront pas vite.

C'est à chacun d'y apporter sa collaboration afin de remédier à la situation. Aussitôt que le nombre suffisant de balles nécessaires aura été récupéré pour le tournoi d'ouverture, alors le tournoi mixte traditionnel sera organisé dans le plus bref délai. Déjà la saison s'avance et les fervents du tennis ne se livrent pas encore très nombreux à leur sport favori.

Que chacun fasse sa part!

C'est à dimanche prochain que la matinée de courses de chevaux est remise

Les meilleures montures se disputeront une bourse pour un montant de \$600. — Trois classes rapides au programme — Des chevaux des circuits de Montréal

La malchance s'est acharnée sur les organisateurs de courses de chevaux. Pour la deuxième fois dimanche dernier MM. Crépin, Chollette et Vinet durent remettre leur position à Valleyfield que le rassemblement des meilleurs chevaux de la province et d'Ontario se fera et cause de l'état détrempe de la piste.

à la suite des pluies incessantes de la semaine dernière. C'est donc dimanche prochain, à deux heures, au terrain de l'extension à Valleyfield que le rassemblement des meilleurs chevaux de la province et d'Ontario se fera et cause de l'état détrempe de la piste.

(Suite à la page 7)

PROGRAMME de LUTTE

Organisé par le promoteur Paul Larivière

- à -

L'Aréna de Valleyfield
DIMANCHE, LE 27 JUIN, 1943

à 8.30 heures p.m.

BUTCH SHAPIRO vs MANUEL CORTEZ

JEAN PUSIE vs VIC. DELAMARRE

DICK BISHOP vs FRANK VALOIS

MIKE DEMETREE vs MONTY LADUE

BOB STEELE vs PAUL LARIVIERE

ADMISSION: Générale, 40c Réservé, 60c
Enfants et soldats, 25c.

(Toutes taxes comprises)
Pour toute information s'adresser à—
M. P. Larivière Téléphone 1261-W
210, Grande-Ile., Nouveau Salaberry

LES BANQUES à charte du Canada appartiennent à 51,321 actionnaires. Leur avoir est, en moyenne, de 28 actions. Ce sont presque tous des Canadiens.



Les titres de propriété des banques sont largement répartis. La preuve en est que 36,574 particuliers, disséminés dans tout le pays, possèdent des actions des banques à charte du Canada. Parmi les autres actionnaires, on en compte 8,987 qui sont domiciliés dans d'autres parties du Commonwealth britannique.

Autres faits intéressants

Il y a, dans les banques à charte du Canada, 4,369,740 comptes d'épargne dont le solde est, en moyenne, de \$391. La sauvegarde des fonds des déposants est l'une des fonctions principales des banques commerciales. Les banques répartissent les éléments de leur actif de manière que tout

déposant qui désire retirer son épargne puisse en tout temps ravoier son argent. Les banques, comme toute autre entreprise, justifient leur existence en assurant au public un service dont il a besoin et qu'il est disposé à rétribuer à des taux qui lui permettent d'en tirer bon parti.

Tous les jours, des prêts bancaires aident à des Canadiens de toute position sociale et de toutes les régions du pays à tirer profit de leur esprit d'entreprise et de leur travail.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

THEATRE TALAMO

Châteauguay Bassin

Film Français

DIMANCHE, LE 27 JUIN

à 7.30 p.m.
"Le Château Des Quatre Obeses"

- avec -
ANDRE BRULE, MADELEINE MORENO, SYLVIA BATAILLE

- aussi -
"Edge of Darkness"

- avec -
ERROL FLYNN, ANN SHERIDAN

MERCREDI, LE 30 JUIN

"Jitterbugs"

- avec -
les deux grand comédiens

LAUREL et HARDY

DIMANCHE, LE 4 JUILLET

"Maria Chapdelaine"

et autre film anglais.

Châtigny conduit le club "Garde Champlain" à sa première victoire

Le lanceur de la Garde accorde sept coups sûrs espacés pour faire triompher son équipe par 6 à 3 — McSween et Searle brillent au bâton pour la Garde — Tessier et Plante sont les canons des Moose au cours de la partie

La Garde Champlain a remporté dimanche dernier sa première victoire de la saison aux dépens des Moose qui n'avaient subi encore aucune défaite. Par une température idéale, les deux clubs se sont livrés une lutte serrée. Chaque équipe a obtenu un total de sept coups sûrs mais le lanceur Châtigny, de la Garde, força les Moose à espacer leurs coups sûrs de façon à ne compter que trois fois au cours de la partie.

Un ralliement de la Garde à la cinquième manche, dans laquelle cinq points furent comptés, décida de la victoire. Le score final fut de 6 à 3.

Tessier et Plante furent les gros canons des Moose. Le premier frappa trois coups sûrs en quatre apparitions au bâton dont un deux-but. Le deuxième frappa deux fois en lieux sûrs sur trois apparitions au bâton. Pour la Garde, McSween et Searle obtinrent chacun deux coups sûrs. Les deux clubs exécutèrent chacun un double-jet.

Lucien Daoust, qui était au monticule pour les Moose, fit bonne figure pour sa première partie dans la ligue.

Cette première victoire de la Garde Champlain a ravivé l'entrain dans l'équipe.

Il faut dire que les nouvelles décisions prises par la ligue au sujet de l'entrée de joueurs étrangers dans la ligue affectaient l'équipe des Moose qui se sont vu privés du lanceur Laurin. Mais cette décision sera certainement appréciée du public de Valleyfield qui verra dorénavant uniquement des joueurs

de la région évoluer dans la ligue du district de Valleyfield. Les équipes par contre ont obtenu, lors d'une récente assemblée des directeurs de la ligue, de signer dix huit joueurs au lieu de quinze.

SOMMAIRE

Garde C.	A.B.	Pts.	C.S.	E.
Searle, c.d.	3	1	2	0
Loiselle, 2b	4	0	1	0
McSween, 3b	5	1	2	0
Laplante, 1b	4	1	0	0
Latour, rec.	3	1	1	2
Blanchette, c.c.	4	0	1	0
Filiatrault, c.g.	3	1	0	0
Dumouchel, a.c.	3	0	0	0
Châtigny, lanc.	1	1	0	0
	30	6	7	2

Moose	A.B.	Pts.	C.S.	E.
Brunet, 2b	5	0	1	0
Bourdeau, 3b	4	0	0	0
Bougie, rec.	3	1	0	1
Plante, a.c.	3	0	2	0
Tessier, 1b	4	0	3	0
Lalonde, c.c.	3	0	0	0
Royer, c.g.	4	0	0	0
Glaude, c.d.	3	1	1	0
Daoust, lanc.	1	1	0	0
x Beauchamp	2	0	0	0
xx Vinet	1	1	0	0
	33	3	7	1

x Remplaça Bougie à la cinquième manche.

xx Remplaça Daoust, lorsque celui-ci donna place à Plante au monticule à la 6ème.

Les ouvriers anglais des chemins de fer ont une histoire dans cette guerre dont ils peuvent être fiers; 95,000 sont en service actif et 90,000 dans la réserve.

Les courses...

(Suite de la page 6) un excellent programme de trois classes: 2.28, 2.24 et 2.19 avec bourses de \$200. chaque classe, sera donné.

Comme les pistes de Montréal n'opèrent pas dimanche prochain et que les chevaux de St-Jérôme, Laprairie, St-Jean et autres localités de ce district seront libres, nous aurons donc le plaisir de les voir à Valleyfield; d'autant plus que les propriétaires ne voudront pas laisser passer une si belle occasion de prendre une tranche de la bourse totale de \$600. qui sera disputée.

Les chevaux seront certainement plus nombreux que jamais et on s'attend à voir partir une dizaine de montures dans chaque classe. Ce sera un programme exceptionnellement intéressant qui marquera l'ouverture officielle de la saison prochaine.

Les amateurs connaissant les succès obtenus l'an dernier par les mêmes organisateurs, assisteront nombreux à cette matinée qui réunira de nombreux et bons chevaux.

Qu'on se donne donc rendez-vous pour dimanche après-midi, à deux heures au terrain d'exposition à Valleyfield pour la première course de 1943.

Nouvelle cédule pour la ligue de balle molle de Valleyfield

Vu les retards opérés dans le jeu des parties cédulées depuis le début de la saison de la balle molle, les directeurs de la ligue ont refait la cédule dont les amateurs pourront prendre note.

Dimanche, 20 juin 2.30 p.m.	Moose vs Garde Champlain, Parc Sauvé
Lundi, 21 juin 7.00 p.m.	Camp 47 vs D.I.L., Nitro
Mardi, 22 juin 7.00 p.m.	D.I.L. vs Hôtel Mallette, Parc Sauvé
Mardi, 22 juin 7.00 p.m.	Moose vs Camp 41, Huntingdon
Mercredi, 23 juin 7.00 p.m.	Mallette vs Camp 47, Valleyfield
Vendredi, 25 juin 7.00 p.m.	Mallette vs Moose, Parc Sauvé
Dimanche, 27 juin 2.30 p.m.	Mallette vs Garde Champlain, Parc Sauvé
Lundi, 28 juin 7.00 p.m.	Garde Champlain vs D.I.L., Nitro
Mardi, 29 juin 7.00 p.m.	D.I.L. vs Camp 41, Huntingdon
Mardi, 29 juin 7.00 p.m.	Moose vs Mallette, Parc Sauvé
Vendredi, 2 juillet 7.00 p.m.	Mallette vs D.I.L., Nitro
Dimanche, 4 juillet 2.30 p.m.	Camp 47 vs Moose, Parc Sauvé
Lundi, 5 juillet 7.00 p.m.	D.I.L. vs Camp 47, Valleyfield
Mardi, 6 juillet 7.00 p.m.	Garde Champlain vs Camp 41, Huntingdon
Jeudi, 8 juillet 7.00 p.m.	Champlain vs Camp 47, Valleyfield
Jeudi, 8 juillet 7.00 p.m.	Camp 41 vs Mallette, Parc Sauvé
Dimanche, 11 juillet 2.30 p.m.	Camp 47 vs Mallette, Parc Sauvé
Mardi, 13 juillet 7.00 p.m.	D.I.L. vs Champlain, Parc Sauvé
Jeudi, 15 juillet 7.00 p.m.	Camp 41 vs Champlain, Parc Sauvé
Vendredi, 16 juillet 7.00 p.m.	D.I.L. vs Moose, Parc Sauvé
Vendredi, 16 juillet 7.00 p.m.	D.I.L. vs Moose, Parc Sauvé
Dimanche, 18 juillet 2.30 p.m.	Camp 41 vs Moose, Parc Sauvé

La balance des parties à jouer sera publiée plus tard.

Sportinage

Dans le sport de la balle molle, comme dans tous les sports d'aillieurs, il y a autant de vaincus que de gagnants. Mais ceux qui sont dans la manche de "dame Victoire" font toujours plus de bruit que leurs malheureux compagnons.

Une partie de balle molle se joue toujours deux-fois. La première sur le terrain et la seconde, avec gestes et des flots de paroles, au restaurant du coin où les joueurs se réunissent après la partie.

Il semble que le Mexique immigré au Canada depuis quelque temps, surtout chez les lutteurs. En effet, M. Larivière nous en a présenté quelques uns dans ses combats de lutte du dimanche soir. Nous n'avons pas encore vu de "zooters."

Le tennis est en marche sur les courts des Chevaliers de Colomb. Le terrain a eu suffisamment d'eau avec les dernières pluies pour être en bon état pendant au moins quelque temps. Le malheur, c'est que les balles sont rares et il faut aux amateurs un flair de détective pour en découvrir une paire de temps à autre.

La ligue de balle molle vient de défendre l'embauchage de joueurs étrangers sur les alignements des équipes. Ceci ne change en rien les succès du club des Moose qui, privé de son lanceur Laurin, fait quand même excellente figure et se revêtit encore l'équipe dangereuse.

Les joueurs de la D.I.L. ont causé de nombreuses surprises à leurs adversaires en améliorant beaucoup leur jeu et en devenant menaçants pour les parties à venir. Il en est de même du club "Garde Champlain."

Les membres du Club de pêche de la Victoire ont déjà un champion. Dernièrement le pêcheur Albert Joubarne est venu à bout d'un magnifique doré de 5½ livres. C'est le premier record à battre.

Le trésorier, M. Nicholson, nous fait part qu'à date les amendes payées par ceux qui reviennent bredouille de leurs excursions (loc chaque fois) forment un capital de plus de \$8.00.

Pour la troisième fois les organisateurs de courses de chevaux espèrent avoir une température clémente pour présenter leur matinée d'ouverture. Les 12 et 19 juin dernier ils ont dû contremander leur

spectacle à cause de la piste dont la surface était comme du savon.

Un tel état de chose est malheureux tout de même, car dimanche dernier, malgré les pronostiques défavorables de la température, il y avait déjà assez de chevaux présents pour donner 7 ou 8 partants dans chaque épreuve.

Dimanche prochain on nous assure que les chevaux seront encore plus nombreux puisque Valleyfield est la seule piste en opération. D'autant plus que la bourse total à l'enjeu de \$600. est très attrayante.

Le jeu de crosse a quelques peu perdu de son essor depuis que les autorités médicales de l'Aviation ont défendu aux joueurs du R.C.A.-F. de prendre part à deux parties cédulées la semaine dernière et ainsi fait annuler la rencontre de jeudi dernier.

Ce soir les activités recommencent dans la ligue sénior de crosse de la province et ce sont les experts de Caughnawaga qui viennent rencontrer les hommes de Pat Egan.



SI VOUS SOUFFREZ DE FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES PILULES MORO

466 ST-DENIS, MONTRÉAL

AU TERRAIN DE L'EXPOSITION DE VALLEYFIELD

Courses de Chevaux

MUSIQUE PAR L'UNION MUSICALE

Dimanche, 27 juin, 1943

— A 2 hrs. p.m. —

Admission:

Générale	40c
Estrade	25c
Soldats	25c
Enfants	25c

(Taxes incluses)

\$600.00 EN BOURSES	
Classe 2.28	\$200.00
Classe 2.24	\$200.00
Classe 2.19	\$200.00

GALA SPORTIF

sous les auspices de la ligue de

BALLE MOLLE

— du —

District de Valleyfield

— à —

L'ARENA de Valleyfield

— le —

Samedi, 3 Juillet

à 10 hrs. p.m.

ORCHESTRE MILITAIRE

Billets en vente	Admission:
Pharmacie Laroche	Le couple \$1.50
Pharmacie Aubin	Messieurs 1.00
Hôtel Mallette	Dames50
Restaurant Hallé	Soldats50

Nouvelles résolutions passées dans la ligue de balle molle de Valleyfield

A la dernière assemblée vendredi dernier — On alloue trente joueurs à l'équipe de D.I.L. — Les autres équipes pourront avoir trois joueurs de plus, soit 18 au lieu de quinze

Vendredi dernier, au club Touriste de Valleyfield, avait lieu la sixième assemblée de la ligue de balle molle du district de Valleyfield. Vu la marche difficile des activités de la ligue à cause et de la température et des réclamations de certaines équipes au sujet de l'admission de joueurs de l'extérieur dans la ligue, de nouvelles résolutions furent prises en conséquence.

On régla tout d'abord la question de la cédule qui avait été changée par quatre journées consécutives de pluie ou des parties avaient été cédulées. La nouvelle cédule a été approuvée par les gérants. Elle est publiée ailleurs dans ce journal.

Il fut résolu que les quatre premiers clubs à finir en tête de la ligue à la fin de la saison participeraient au détail dont les parties éliminatoires se feraient entre le premier et le quatrième et entre le deuxième et le troisième club en position. Les deux gagnants de ces séries de 2 dans 3 joueraient en finale dans une série de trois parties dans cinq.

Après une discussion élaborée au sujet de l'admission de joueurs de l'extérieur dans la ligue, notamment au sujet de Laurin, qui a lancé quel-

ques parties pour les Moose, il a été résolu, devant les réclamations des autres équipes, de ne plus accepter aucun joueur venant de l'extérieur.

On a permis à l'équipe de D.I.L. de signer trente joueurs, tous sujets cependant aux conditions allouées à toutes les équipes, en égard à la date permise pour la signature des joueurs.

On a augmenté le nombre des joueurs éligibles pour les autres équipes de quinze à dix huit.

Il fut décidé, pour la cancellation des parties, que le président, le secrétaire, et l'arbitre en chef, seraient autorisés dans cet ordre à annuler les parties et eux seulement. A la dernière minute, en l'absence de l'arbitre en chef sur le terrain, les deux gérants des clubs en présence pourront s'entendre mutuellement pour annuler la joute.

Ces résolutions permettront d'avoir plus de points d'entente entre les diverses équipes de la ligue qui se voient maintenant protégées de façon égale quant aux nombres des joueurs. Les organisateurs et directeurs de la ligue seront également en condition de donner au public supporteur du meilleur jeu au cours de la saison.

St-Stanislas-de-Kotska

(Suite de la page 5)

Tremblay, tiré entre Normand Lalonde, Richard Leduc, Laurentin Leboeuf, J.-Louis Girouard, Richard Leduc, [fils].

Politesse

Prix offert par Mme Almanzor Longtin, tiré par Raymonde Lemieux, Ghislaine D'Aoust, Marie-Jeanne D'Aoust, gagné par Raymonde Lemieux.

Prix d'assiduité

Ghislaine D'Aoust, M.-Jeanne D'Aoust, Raymonde Lemieux, Gilles Gendron, Gilles Longtin, Richard Leduc, Normand Lalonde, Antoinette Montpetit, Dolores Longtin, Lucile Vaudrin.

J.-G. Tremblay, Inst.

6^e année: Marie-Marthe Montpetit, Rita Leduc, Rodolphe Vachon, Maurice Lalonde, Gérard Vachon, Jean Théorêt, Gisèle Vaudrin, Yvan D'Aoust, Rita Brière, Jeanne D'Arc Brière, M.-Berthe Longtin, Léonard Taillefer.

5^e année: Denis Tremblay, Marielle Lalonde, Raymonde Taillefer, Jeannine Vaudrin, Georgette Brière, Jeannine Daigneault, Rita Desgroseilliers, Marielle Hamelin, Thérèse Daigneault.

Assiduité

Ghislaine D'Aoust, Yvan D'Aoust, Rita Brière, Léonard Taillefer.

5^e année: Denis Tremblay, Raymonde Taillefer, Jeannine Vaudrin. Prix de succès, 75% et plus Marie-Marthe Montpetit, Rita Leduc, Rodolphe Vachon, Gérard Vachon, Gisèle Vaudrin, Denis Tremblay, Raymonde Taillefer.

\$1.00, prix de catéchisme offert par M. le curé et mérité par Denis Tremblay.

Arithmétique

6^e année: Prix offerts par M. Arthur Lemieux, mérité par M.-Marthe Montpetit.

5^e année: Prix offert par le Dr E. Brosseau, mérité par Raymonde Taillefer.

Français

Prix offerts par la Commission Scolaire, mérités par Rodolphe Vachon et Denis Tremblay.

BALLE MOLLE

AU PARC SAUVE

Vendredi, le 25 juin

7.00 hrs. p.m.

Moose

— VS. —

Hôtel Mallette

Dimanche, le 27 juin

2.30 hrs. p.m.

Hôtel Mallette

— VS. —

Garde Champlain

Application

Prix offert par M. Lauré Longtin, mérité par M.-Marthe Montpetit.

Prix offerts par Mme Hervé Vachon, mérité par Rita Brière.

Encouragement

Prix offerts par M. Almanzor Longtin, mérité par Jean-Victor Vaudrin, et mérité par Thérèse Daigneault.

Ecriture

Prix offert par M. et Mme Roch Théorêt, mérité par Rita Brière.

Histoire et géographie

Prix offert par Mlle Jacqueline Tremblay, mérité par Yvan D'Aoust. Prix offert par Mme Adélaïde D'Aoust, mérité par Jeannine Daigneault.

Encouragement

Prix offert par Mme Romuald Hamelin, mérité par Jean Théorêt.

Prix offerts par Mme E. Lalonde décernés à Gérard Vachon et Thérèse Daigneault.

Prix offert par Mme Omer Brière, mérité par M.-Berthe Longtin.

Prix offert par Jacqueline Tremblay, mérité par M. Théorêt.

Politesse

Prix donné par Mme Wilfrid Vachon, mérité par Raymonde Taillefer.

Prix offert par Mme J.-A. Montpetit, mérité par Rodolphe Vachon.

Mlle A. E. Brière, Inst.

Prix de classe

4^e année: Huguette Montpetit, Madeleine Chayer, Marcel Deschamps, Raymond Longtin, Jean Desgroseilliers, Lucien Degré, Claude Longtin, Roland Gendron.

3^e année: Marc-André Tremblay, Huguette Longtin, Henriette Legault, J.-Paul Montpetit, Maurice Hamelin, Yvette Gendron, Raymond Leduc, Réal Desgroseilliers, Lorenzo Myre.

2^e année: Lise Gendron, Cécile Degré, Roger Vaudrin, Guy Legault, Ls.-Philippe Montpetit, Robert Vachon, Claude Chayer.

1^{ère} année: Thérèse Chayer, Estelle Montpetit, Guy Chayer, Jacques Théorêt.

Assiduité

Henriette Legault, Lise Gendron, Yvette Gendron, Thérèse Chayer, Raymond Longtin, Roland Gendron, Claude Longtin, J.-Paul Montpetit, Roger Vaudrin, Robert Vachon.

Prix de succès 75%

Huguette Montpetit, Marc-André Tremblay, Huguette Longtin, J.-Paul Montpetit, Henriette Legault, Maurice Hamelin.

PREMIERS SPECIAUX

Arithmétique

Prix offert par M. Arthur Roy, mérité par Cécile Degré.

Prix offert par Fabiola Roy, mérité par Jean Desgroseilliers.

Prix offert par Thérèse Brosseau, mérité par Marc-A. Tremblay.

Prix offert par Mme Degré, mérité par Lise Gendron.

Prix d'application offerts par M.

Gala sportif à l'Aréna de Valleyfield, le 3 juillet

Sous les auspices de la ligue de balle molle du district de Valleyfield — Invitation à tous les sportsmen de la région — Organisations variées au cours de la soirée

Samedi, le 3 juillet, la ligue de balle molle du district de Valleyfield organise une soirée de gala à laquelle seront invités de prendre part tous les amis du sport de Valleyfield et de la région.

Cette soirée est la première organisée par la ligue cette année. Les fervents du sport ainsi que les amateurs de soirées récréatives se réjouiront d'une telle organisation qui devrait attirer à l'aréna de Valleyfield ce soir-là une des plus belles assistances peut-être jamais vues à de telles fêtes.

Bien que la soirée soit une soirée de gala, l'habit ne sera pas de rigueur, et les messieurs et demoiselles pourront se rendre s'ils le veulent en tenue de ville.

Une disposition spéciale des lieux

sera faite à l'aréna de façon à permettre à chacun de s'amuser sans s'encombrer. Des prix de présence seront tirés au sort au cours de la soirée.

Un orchestre de militaires fera les frais de la musique.

Les organisateurs n'ont rien négligé pour assurer le succès de cette soirée. C'est au public à répondre à l'invitation des directeurs de la ligue. Les billets d'admission sont en vente aux pharmacies Laroche et Aubin, ainsi qu'à l'hôtel Mallette sur la rue Ellice, et au restaurant Hallé dans le quartier nord. On peut voir ailleurs dans ce journal une annonce à ce sujet. Pour informations, appeler Laurent Cyr, entre midi et une heure, ou entre 5:30 et 6:30 p.m. à 1466 j. Valleyfield.

Activités de la ligue

LA SEMAINE DERNIERE

(17 au 24 juin)

Vendredi, 18 juin: Fort Salaberry, 1; vs. Huntingdon, 12.

Dimanche, 20 juin: Moose, 3; vs. Garde Champlain, 6.

Lundi, 21 juin: Fort Salaberry, 7; vs. D.I.L., 1.

Mardi, 22 juin: D.I.L., 12; vs. Hôtel Mallette, 10.

Mardi, 22 juin: Moose, 10; vs. Huntingdon, 9.

Mercredi, 23 juin: Hôtel Mallette vs. Fort Salaberry.

Salaberry gagne par défaut.

LA SEMAINE PROCHAINE

(24 juin au 1 juillet)

Lauré Longtin et Mme Alcide Montpetit, mérités par Huguette Longtin.

Français

Prix offerts par la Commission Scolaire, mérités par Raymond Longtin, Huguette Longtin, Robert Vachon et Jacques Théorêt.

Prix offerts par Mme Henri Legault, mérités par Madeleine Chayer et Huguette Longtin.

Prix offert par Mme Hervé Vachon, mérité par Roger Vaudrin.

Prix offert par Mme Alfred Montpetit, mérité par Guy Chayer.

Prix de Catéchisme offert par Mlle Jacqueline Tremblay, mérité par J.-Paul Montpetit.

Assistance à la messe

Prix offert par Mme Almanzor Longtin, mérité par Maurice Hamelin.

Berthe Vachon, Inst.

Vendredi, 25 juin: Hôtel Mallette vs. Moose au Parc Sauvé.

Dimanche, 27 juin: Hôtel Mallette vs. Garde Champlain au Parc Sauvé.

Lundi, 28 juin: Garde Champlain vs. D.I.L. à Nitro.

Mardi, 29 juin: D.I.L. vs. Huntingdon à Huntingdon.

Mardi, 29 juin: Moose vs. Hôtel Mallette au Parc Sauvé.

Classement des équipes en date du 24 juin

Equipes	p.j.	p.g.	p.p.	p.n.	m.
Moose	5	4	1	0	800
Huntingdon	5	3	1	1	750
Ft. Salaberry	6	3	3	0	500
H. Mallette	4	1	2	1	333
G. Champlain	4	1	3	0	250
D.I.L.	4	1	3	0	250

L'huile extraite du tournesol fait concurrence à l'huile de maïs, de graine de coton, de soja, et d'arachides dans la fabrication des succédanés de saindoux et de la margarine. La graine de tournesol portant sa balle, contient environ de 24 à 35 pour cent d'huile. Lorsque la balle est enlevée, la proportion d'huile dans la graine est d'environ 50 à 55 pour cent.

LA PEAU DU BÉBÉ

La peau tendre du bébé est très sensible aux échauffures, aux irritations, à l'eczéma. Il est facile de maintenir la peau du bébé douce et saine en appliquant après le bain

L'Onguent du Dr. Chase

MÉ SERGE, OÙ DONC EST VOTRE MINARD ?

SOLDATS CHASSEZ FATIGUE ET DOULEUR

avec le **MINARD** 35

142 AF

ATTENTION ! AUTOMOBILISTES !

PNEUS VULCANISES

Si vous voulez faire durer vos pneus plus longtemps, faites-les examiner et vulcaniser par

Ludovic Montpetit

Garagiste

MELOCHEVILLE TEL. 603 r 14

TRAVAIL SOIGNE, RAPIDE ET GARANTI

A partir du 10 MAI, jusqu'au 1er OCTOBRE

les bureaux des chirurgiens - dentistes de Valleyfield seront fermés

LE LUNDI

Dr GILLES AMIOT 217, Victoria Tél. 788	Dr W.-G. McCABE 17, J.-Cartier, Tél. 125
Dr ARMAND CLAIRMONT 281, Victoria Tél. 659	Dr DOLPHE PERRON 82, Alexandre Tél. 440
Dr IRENEE FRAPPIER 69, du Marché Tél. 259	Dr J.-P.-A. PREGENT 83, St-Jean-Baptiste, Tél. 681
Dr C. ABERDEEN McCABE 17, Jacques-Cartier Tél. 405-W	Dr PAUL PREGENT 109, Cousineau, Tél. 160

La Société Dentaire du District de Beauharnois

Le boulevard Valleyfield-Montréal

(Suite de la page 3)

par le Rév. Père Emile Bouvier, s.j. Voici en résumé le sujet traité:

"En saine philosophie, les notions fondamentales qui dominent, l'établissement d'un régime de sécurité sociale sont les suivantes: la dignité de la personne humaine, le droit pour les hommes de s'entraider, grâce au groupements professionnels, enfin la nécessité d'une autorité publique chargée d'assurer aux individus, dans la société où ils vivent, les moyens de parvenir à leur fin. Un état qui propose un régime de sécurité sociale doit tenir compte de ces trois principes.

Entendons-nous d'abord sur les termes. Un plan de sécurité sociale comprend à la fois un régime de l'assurance et un régime d'assistance en commun, volontaire ou obligatoire, de certaines ressources, dans le but de se prémunir contre un même risque. La maladie, le chômage, la vieillesse, menacent trop souvent le travailleur. D'où une certaine protection s'impose. Théoriquement, on peut toujours lui calculer un salaire qui le garantisse contre ces risques. Mais l'expérience prouve que ce salaire reste irréalisable. La justice sociale et la charité exigent donc la protection du travailleur contre les incertitudes de la vie. Cette garantie de fait découle du droit à la vie. Si, de par la volonté de Dieu, l'homme doit travailler à sa subsistance et à celle de sa famille, la société, de son côté, doit mettre les individus en état d'établir une famille qui vive et prospère par le travail."

Le Révérend Père Emile Bouvier, intréressa grandement son auditoire par toutes les considérations qu'il apporta dans ce vaste projet d'améliorer le sort du travailleur souvent menacé sur ses vieux jours du nécessaire tant pour lui que pour sa famille. Il fut présenté et remercié par des délégués des Chambres de Commerce des Jeunes. **Banquet à l'Hôtel Larocque**

Après la conférence à la salle des Chevaliers de Colomb, les congressistes se rendirent à l'hôtel Larocque pour le banquet tel qu'annoncé au programme.

Vers sept heures, les invités commençaient à s'installer aux tables qui avaient été dressées pour les recevoir. Les deux salles de l'hôtel Larocque se remplirent en peu de temps. Une chose qui fut tout à l'honneur des organisateurs, et un peu aussi à leur embarras, a été l'affluence des invités qui arrivèrent plus nombreux qu'on ne l'avait prévu.

On parvint à placer les gens autour des tables avec la meilleure entente possible. Il fallut cependant, vu le nombre trop considérable des assistants retarder l'heure du repas pour quelques-uns.

On remarquait à la table d'honneur, MM. Raphaël Bélanger, contrôleur-gérant de la cité de Valleyfield, Edmond Aubin, directeur de la Chambre de Commerce des Jeunes; l'honorable juge L. A. Régulier de St-Jean de Québec; Edgar Genest, président de la Cham-

bre de Commerce de Montréal; le Lt.-Col. J.-E. Lévesque, commandant du Fort Salaberry; Me Gontran Saintonge, président de la Chambre de Commerce sénior de Valleyfield; P.-E. Poirier, président de la fédération provinciale des Chambres de Commerce; A. Laurion, président du groupe régional sénior des Chambres de Commerce; Oscar Drouin, ministre du commerce et de l'industrie et des relations extérieures de la province; Dr Marcel Picard, président du groupe régional des Chambres de Commerce junior; Son Honneur le maire Louis VI Major de Valleyfield; Gérard Boudrias, président de la fédération des Chambres de Commerce des jeunes de la province; Lucien Moise, secrétaire de la Chambre junior locale; Delpha Sauvé, député provincial; J. D. Cossette, président des Chambres de Commerce de la région d'Abitibi; Maurice Lapointe, trésorier de la Chambre de Commerce junior de Valleyfield.

Après le banquet, M. Aimé Laurion se chargea de présenter aux nombreux assistants les personnalités de la table d'honneur.

Il se déclara heureux de dire que ce congrès était le premier congrès régional fait à Valleyfield. Il annonça que désormais la politique des deux Chambres de Commerce junior et sénior de Valleyfield serait une politique de coopération encore plus suivie qu'auparavant.

M. Marcel Picard, président du groupe régional des chambres des jeunes, félicita les organisateurs du congrès, et se montra enchanté de voir que neuf chambres des jeunes sur onze étaient représentées au congrès.

M. Edmond Aubin présenta ensuite le conférencier invité, l'honorable ministre Oscar Drouin.

M. Oscar Drouin, ministre du commerce et de l'industrie ainsi que des relations extérieures de la province, se leva pour remercier d'abord les organisateurs de l'intérêt qu'on lui avait porté en l'invitant à un tel congrès.

Il souligna la présence à la même table de M. Delpha Sauvé, député provincial, dont il avait toujours apprécié à la chambre la collaboration malgré les différences de parti.

M. Drouin annonça à son auditoire qu'il traiterait un sujet qui lui tenait à cœur, puisqu'il s'agit d'un projet de loi maintenant approuvé concernant la taxation des machineries dans les cités et villes, et dont lui-même a été l'instigateur.

L'honorable ministre expliqua en quoi consistait le bill modifiant la loi des cités et villes de manière à permettre la taxe uniforme des machineries dans les établissements. M. Drouin a souligné que le bill, qui sera sanctionné incessamment, n'autorisera aucunement à taxer davantage les machineries. Le bill tend à préciser la mesure votée en 1903. Il stipule que les conseils municipaux pourront taxer les machineries dès qu'on s'en servira dans la production, même si elles sont

louées.

M. le ministre exprima encore en terminant son plaisir d'être à Valleyfield pour ce congrès. Il félicita les dames et demoiselles d'être venues nombreuses prendre part au congrès, et il adressa des compliments particuliers sur le bon goût dont usaient les dames de Valleyfield dans leurs toilettes. Va sans dire que ces mots d'appréciation furent applaudis vivement par l'auditoire et particulièrement par le public féminin.

Me Gontran Saintonge remercia le conférencier. Puis les assistants se levèrent pour entonner O Canada.

Les invités se rendirent ensuite au camp militaire de Valleyfield où une réception chaleureuse de la part des officiers du camp les attendait. Plus de deux cents personnes, non compris les officiers du camp, se trouvaient à cette réunion. Un goûter fut servi au milieu de la soirée.

Les participants au congrès venus de l'extérieur furent enchantés du succès obtenu au cours de la réalisation du programme du congrès.

Il convient de féliciter les autorités de la ville de Valleyfield qui ont apporté leur concours aux deux Chambres de Commerce locale, sénior et junior, dans l'organisation de ce congrès qui fera époque dans les activités commerciales de notre ville.

Promotion au Sgt. d'Aviation R. Sullivan

Il vient d'obtenir une commission d'officier

Le sergent-d'aviation Robert Sullivan, fils de M. et Mme Arthur Sullivan de Valleyfield, a reçu ces jours derniers une promotion qui le porte au grade de lieutenant d'aviation.

Le lieutenant Sullivan est attaché au centre d'instruction de l'Aviation Canadienne à Windsor Mills depuis quelques temps déjà.

Ses nombreux amis s'unissent à nous pour offrir à leur concitoyen leurs sincères félicitations.

Ste. Agnes

Mlle Rita Castagnier passe quelques jours à Huntingdon, chez sa soeur Mme Lucien Hart.

M. et Mme John Quenneville et leurs enfants Lucille et Raymond passèrent la journée de mercredi à Huntingdon par affaires, ils visitèrent aussi Mme Louis Cappiello et sa fille Angeline.

M. et Mme George Hardy et leur garçon Alison Charles de Montréal chez M. Eloi Quenneville.

M. et Mme Joe. Quenneville de Cornwall, M. Eloi Quenneville chez M. et Mme John Quenneville, jeudi M. Clarence Platt passa quelques jours à Lachute, visitant des amis et l'exposition.

M. et Mme Wm. Graham, Dewittville, M. et Mme Donald Haughton, Huntingdon, étaient les invités de M. et Mme Ernest Watterson.

Mme Joseph Boyer est retournée chez Mme John Quenneville après avoir passé une couple de mois à Montréal.

Mr. et Mme Léonard Cunningham et leurs enfants Jeanne et Rolland de Verdun, Mme Elzéar Boyer de St-Henri, chez M. et Mme John Quenneville jeudi et vendredi.

M. Geo. Campeau était de passage à Montréal la semaine dernière.

Miles Yvonne, Marie-Paule, Madeleine Quenneville et M. Omer Quenneville à Huntingdon mercredi dernier.



SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Avis Important À CERTAINS PATRONS ET EMPLOYÉS

AFIN de rendre disponibles, pour des emplois essentiels, les hommes déjà susceptibles d'appel au service militaire en vertu des règlements du Service sélectif national, deux Ordonnances furent rendues en mai.

Il est maintenant illégal pour un employeur de retenir à son service un homme visé par ces Ordonnances, sauf permis spécial du Service sélectif national. Les employés concernés doivent se rapporter au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif et se tenir disponibles pour leur transfert à du travail plus important.

Si vous—patron ou employé—ne vous êtes pas déjà conformé à ces Ordonnances, faites-le immédiatement. Mettez-vous en relation avec votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif, soit en personne ou par écrit. Tout retard rendra désormais passible de sanctions. L'observance de la loi est, en temps de guerre, le moindre des devoirs d'un citoyen.

Voici les catégories d'âge et d'état matrimonial visées par ces Ordonnances:

- (a) Tout homme, né entre 1917 et 1924 inclusivement, qui a 19 ans révolus;
- (b) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, le 15 juillet 1940 était célibataire, divorcé ou judiciairement séparé, ou veuf sans enfants;
- (c) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui est devenu veuf depuis le 15 juillet 1940 et n'a pas d'enfants actuellement vivants;
- (d) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, depuis le 15 juillet 1940, s'est divorcé ou judiciairement séparé.

Les hommes appartenant à l'une de ces catégories sont sujets aux dispositions des Ordonnances s'ils sont employés à l'une des occupations suivantes:

- (1) Magasins de détail, ou occupation connexe;
- (2) Tavernes ou autres débits de spiritueux, de vins et de bières;
- (3) Salons de barbiers et de beauté;
- (4) Fleuristes de gros;
- (5) Postes pour le débit d'essence et services connexes;
- (6) Vente au détail d'automobiles et accessoires;
- (7) Toute occupation se rapportant directement ou indirectement à des amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les allées de quilles, les salles de billard;
- (8) Toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la teinturerie, au dégraissage et au repassage (buanderie non comprises); les bains, les services de guides, le cirage des chaussures.
- (9) Toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la fabrication de fleurs et plumes artificielles; de vin; de dentelles; de cartes de souhaits.
- (10) Toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la distillation de boissons alcooliques;
- (11) Toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la fabrication industrielle de statues ou d'objets d'art;
- (12) Tout emploi dans des salles pour crème glacée ou bars pour rafraîchissements;
- (13) Desserveurs (bus boys); ménage à la journée et nettoyeurs; tailleurs de fourrure sur commande; professeurs de danse; laveurs de vaisselle; portiers et chefs d'ascenseur (starters); entreteneurs de pelouses; entreteneurs de terrains de golf; porteurs (autres que sur les chemins de fer); chauffeurs privés.

Si vous êtes dans le doute quant à la portée de ces ordonnances, consultez votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif. Mais encore une fois, si vous ne vous êtes pas déjà conformé, faites-le sans retard.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MACNAMARA, directeur
du Service sélectif national

WF-7

Faites réparer vos fourrures DES MAINTENANT!

La main-d'oeuvre se faisant très rare, il nous sera peut-être impossible, à l'automne, de pouvoir travailler vos fourrures.

N'ATTENDEZ PAS!

ECONOMISEZ en profitant de nos prix SPECIAUX D'ETE.

GERARD GUINDON

FOURRURES

Tél. 552

49, rue du Marché Valleyfield, P.Q.



M. Gérald Leduc perd la vie dans un accident de route à Hudson Heights, vendredi

La tragédie eut lieu vers 8 heures alors que la victime voyageait vers Montréal dans un véhicule conduit par M. J.-P. Daoust

VERDICT RENDU A COTEAU

Un accident d'auto, survenu à Hudson Heights, a fait, vendredi soir, deux victimes dont l'une, M. Gérald Leduc, 42 ans, a succombé. Celui-ci était accompagné de M. Jean-Paul Daoust, de Sainte-Anne-de-Bellevue. Voyageur de commerce domicilié à Montréal, mais dont les parents habitent Lachine, M. Leduc était fort bien connu et la nouvelle de sa fin tragique n'a pas laissé de provoquer d'unanimes regrets.

La tragédie eût lieu, à Hudson Heights, vers 8 hrs, vendredi soir, alors que la victime roulait vers Montréal dans un véhicule conduit par M. Jean-Paul Daoust, de Sainte-Anne-de-Bellevue. La voiture aurait apparemment dérapé durant que tombait une pluie abondante.

Une ambulance de Rigaud transporta le blessé qui succomba en cours de route à Vaudreuil. L'on stoppa alors au bureau de sûreté provinciale de l'endroit où une enquête fut tenue.

Survivent à M. Gérald Leduc: sa femme née Lapointe (Agnès);

M. et Mme Aldéric Leduc, ses père et mère; MM. Sylvio, Gontran, Rodolphe et Jean-Maurice Leduc, ses frères; ainsi que ses soeurs: Fleurette (Mme F. Charron); Mile Fleur-Ange Leduc et Gisèle (Mme M. Brunet), tous étant domiciliés à Lachine.

A l'enquête du coroner L. Hébert, de Coteau Station, un verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas de Gérald Leduc. L'enquête sur les lieux fut dirigée par le sergent-détective Maurice Valliquette et l'officier de circulation Charlebois.

Quant au compagnon de M. Leduc, M. Jean-Paul Daoust, bien connu à Sainte-Anne-de-Bellevue et par toute la région, il a été transporté à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine. D'après informations, il est dans un état satisfaisant. Il souffre de choc nerveux et devrait se rétablir complètement d'ici quelques jours, à moins que ne surviennent quelques complications.

PROCHAIN MARIAGE

Tremblay—Laberge

Madame Henri Laberge annonce le mariage de sa fille Violette-Emilienne autrefois de St-Chrysostôme avec M. Léo Tremblay d'Ottawa, fils de M. et Mme Joseph Tremblay d'Amos. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle particulière de la cathédrale à 7½ heures samedi, le 3 juillet, par l'abbé F. Amyot qui sera assisté de Gérald Léger, Asp. Père Blanc, d'Everell, Québec, cousin de la mariée. Pas de faire-part.

On se souvient qu'Harry Grenier avait enfoncé dans les eaux près du barrage, cet hiver, pendant les froids les plus rigoureux de la saison. Les remous l'avaient empêché de se réchapper, car celui-ci était bon nageur. Dernièrement on avait retracé une mitaine du disparu, ce qui avait mis les investigateurs sur la piste exacte de l'endroit où pouvait se trouver le cadavre.

C'est en travaillant, samedi soir dernier, que Lucien Julien, ancien compagnon de travail de Harry Grenier, et actuellement employé à la Beauharnois, identifia le corps de Grenier au fond de l'eau, sous une épaisseur de quatre pouces et plus de boue et de vase.

Mme Grenier, qui se trouvait encore à Valleyfield, a été avertie de la chose au plus tôt. Cette dame

se voit enfin enlever le souci constant qu'elle avait de retrouver son mari. Elle a pris les dispositions nécessaires pour faire transporter le cadavre à La Tuque. Le corps

d'Harry Grenier a été inhumé dans le cimetière de la famille à cet endroit, après qu'un service eut été célébré dans l'église de St-Zéphirin de La Tuque.

L'Association des Employés de Commerce de Valleyfield adopte sa constitution, lundi

Ce groupement est maintenant fondé sur des bases solides et s'affilie au Conseil central des travailleurs catholiques de notre ville

L'Association des Employés de Commerce de Valleyfield, qui groupe la plupart des commis de magasins, hommes et femmes, a tenu lundi soir dernier son assemblée mensuelle régulière, à laquelle l'assistance était nombreuse.

Le bureau de direction présenta à l'assemblée un projet de constitution, lequel après lecture et explication sur certains points, fut finalement unanimement approuvé et adopté.

L'aumônier, M. l'abbé H. O. Vaillancourt, fit quelques remarques concernant les premiers pas à faire pour l'avancement de l'association et conseilla de nommer des délégués au congrès de la confédération qui se tiendra à Granby, au mois de septembre prochain et d'affilier l'association au Conseil Central de Valleyfield.

De plus il fit part à l'assemblée d'une lettre reçue d'une jeune fille qui s'excuse de ne pouvoir appartenir à l'association, malgré son intention de le faire à cause des menaces d'expulsion de son patron qui a déjà mis une de ses employées à la porte parce qu'elle assistait aux as-

semblées de l'association et désirait en faire partie. M. l'abbé Vaillancourt cita l'article du code criminel touchant ce cas, et fit remarquer que les patrons trouvés coupables de telles offenses sont passibles d'amendes variant entre \$25. et \$500. Il encouragea donc les employés de magasins à revendiquer leurs droits et à ne pas se laisser intimider par les menaces de certains patrons. Il souligna de plus que ceux-là qui s'opposent au mouvement sont en très petit nombre et que contrairement les commerçants qui approuvent l'association sont très nombreux.

Le président fit alors connaître que la prochaine assemblée générale se tiendra le lundi soir, 12 juillet, au sous-sol de la cathédrale à 8 heures précises. Ce sera une assemblée très importante car les membres seront appelés à élire un comité permanent. Jusqu'ici l'administration était entre les mains d'un comité provisoire.

Les membres feraient bien d'y venir nombreux et d'en parler à leurs amis, comme eux, employés de magasins.

Le cadavre de Harry Grenier est retrouvé au barrage de la Beauharnois Light, H. & P.

Le cadavre est retrouvé samedi soir, à dix heures — Harry Grenier s'était noyé le 8 janvier dernier et porté disparu depuis ce temps — Le corps sera transporté à La Tuque pour y être inhumé dans le cimetière de sa famille

Après cinq mois et plus de stage le 19 juin, au barrage de la Beauharnois Light, Heat & Power, à Valleyfield, le cadavre de Harry Grenier, noyé le 8 janvier dernier, a été retrouvé samedi soir, lors de l'accident.



Les Chinois en eurent l'idée les premiers!

IL y a des milliers d'années, les Chinois avaient une espèce de poudre à canon — un composé chimique inflammable qu'ils déversaient sur leurs ennemis de derrière les remparts qui les défendaient.

De ce procédé vieux comme le monde l'on en est arrivé à la poudre sans fumée que l'on tire de l'alcool à haute preuve. Comme l'avion, elle a beaucoup contribué au progrès de l'humanité — mais dans les mains des méchants elle est devenue un instrument de tyrannie et d'esclavage.

A mesure que s'intensifie cette guerre pour la liberté et que nos forces armées passent à l'offensive dans toutes les parties du monde, il devient de première nécessité

de fabriquer plus de poudre sans fumée pour les obus, les bombes, les torpilles.

Grâce à nos vastes champs de grain, grâce aux moyens que nous avons de les changer en alcool à haute preuve, les Nations Unies auront en explosifs de guerre, la supériorité écrasante sur l'ennemi et le réduiront à la soumission complète.

Ainsi le moyen de défense primitif de la Chine se sera finalement changé en une arme qui bannira à jamais la tyrannie de ce monde. C'est en quelque sorte la main vengeresse de la vieille Chine qui se porte à la défense des hommes libres par tout le monde.

L'alcool pour fins de guerre s'emploie aussi dans la fabrication de caoutchouc synthétique, de produits pharmaceutiques, de pellicules photographiques, de laques et de vernis, d'encres pour dessiner, de compas et d'autres instruments de navigation, de plastique, de verre qui n'éclate pas et de plusieurs autres produits. Les distilleries Seagram au Canada et aux Etats-Unis consacrent 100% de leur production à l'alcool pour fins de guerre.

LA MAISON SEAGRAM

Une automobile tombe dans le canal et quatre des sept occupants subissent des blessures sérieuses

Le véhicule est endommagé pour une valeur approximative de \$200. — Des employés de la Beauharnois qui se rendaient au travail

Un grave accident d'automobile s'est produit lundi soir dernier sur la route qui conduit au barrage de la Beauharnois, sur le canal, en face de l'endroit connu sous le nom de "camp No. 3". Une automobile et ses sept occupants est tombée dans le canal et heureusement aucune perte de vie n'est à enregistrer. Les accidentés souffrent un peu d'énerverment tandis que trois d'entre eux eurent à subir quelques blessures, dont un assez gravement.

Les sept personnes qui occupaient l'automobile étaient des employés de la Beauharnois Light Heat & Power et se rendaient à leur travail, vers 6 heures et 40 quand, lundi, sur la route, en face de l'endroit où travaille actuellement la pelle à creusage. L'automobile de M. Réal Boyer fit la rencontre d'un autre véhicule. Le terrain était mou et le chauffeur de l'auto venant vers Valleyfield fit un écart pour éviter une ornière, forçant ainsi le jeune Réal Boyer à donner de la gauche. L'automobile capota et alla rouler dans le canal, soit d'une hauteur de quelques quinze pieds.

A l'endroit où ils enfoncèrent il y avait à peu près quatre pieds d'eau mais les occupants purent se dépatrer de leur situation précaire et

évacuer l'automobile pour se rendre sur la berge. C'est alors qu'on constata que trois d'entre eux étaient blessés. Réal Boyer pour sa part subit du mal à la jambe gauche au point qu'hier encore il ne pouvait retourner à son travail, éprouvant de la difficulté à marcher.

Les autres blessés sont: Gérard Bonnier, quelques ecchymoses à la main; J. Martin, contusions à l'épaule qui nécessitent un examen au rayon-X; et un de leurs amis du nom de Gédéon, dont nous n'avons pu obtenir le nom de famille, qui subit aussi quelques égratignures.

Les trois autres passagers ne subirent aucune blessure; ce sont: Marcel Sauvé, Lucien Bergevin et Gérard Leduc.

L'automobile de Boyer a subi des dommages pour une valeur approximative de \$200, tandis que l'autre véhicule n'a probablement rien. On ne sait qui en était l'occupant car il n'a pas arrêté après l'accident.

Les accidentés purent tout de même regagner leur domicile tandis que l'automobile fut tirée du canal et conduite chez son propriétaire.

Les victimes de ce plongeon inattendu peuvent se compter chances de s'en tirer à si bon compte; les chances de perdre la vie sont nombreuses au cours d'un accident de ce genre.

Un vieillard est victime d'un accident

Un accident curieux et pénible est survenu à Beauharnois mercredi dernier alors que M. Alfred Corbell, vieillard âgé de 83 ans, se fit frapper par un camion qui remorquait un autre automobile. M. Corbell était à travailler à sa clôture, sur le chemin St-Louis, lorsque son fils Joseph, qui était à réparer l'automobile remorquée, mit soudain celle-ci en mouvement. L'automobile fit avancer le camion remorqueur que vint frapper M. Corbell. Le vieillard mourut quelques minutes après avoir été frappé.

Germain Vachon, Raymond Tremblay, Lucien Boissonneault et Maurice Brosseau, au nombre des étudiants qui font leur entraînement militaire à Farnham, actuellement.

Mme R. Gilles Amyot recevait mercredi soir dernier un groupe de dames et de jeunes filles auxquelles elle remettait un Certificat de l'Association Ambulancière St-Jean.

Nos secouristes de St-Stanislas sont: Mesdames Alcide Chayer, William Durnin, Arthur Ménard, J.-Georges Tremblay, Zénon Leduc, Fernand Théorêt, Joseph Billette, Aimanzon Longtin, Delpha Taillefer, Mme Alphonse St-Aubin, Mlles Irène D'Aoust, Berthe et Georgette Vachon, Hortense Billette, Rose-Anna Dumouchel, Gabrielle Lemieux, Madeleine Vaudrin, Estelle Vachon, Lucienne Montpetit, Angéline Brière, Jacqueline Tremblay, Angéline Laframboise, Jeannette Longtin, Simone Myre. Du nombre des jeunes: Dolorès Longtin, Jeannine Desgroseilliers, Lucile Vaudrin, Ghislaine D'Aoust, Antoinette Montpetit, Raymond Lemieux, Thérèse et Jeannine Desgroseilliers, etc.

Mme William Durnin recevait dernièrement Mme Victor Minne de St-Polycarpe qui rendit aussi visite à Mme Alex. Primeau et Mme Thomas Durnin.

M. et Mme Raoul Poirier de Montréal, Georgette et Marcel Poirier, Mlles Françoise Berthiaume et Jeannine Racette passaient la fin de semaine au camp "Sam-Va" d'Hungry Bay.

St-Stanislas-de-Kostka Remerciements

Madame Charles Denis et ses enfants remercient bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des condoléances, à l'occasion du décès de M. Léopold Denis, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathies, visites ou assistances aux funérailles.

St-Chrysostôme

MARIAGE

Mercredi, le 16 juin 1943, M. l'abbé Marcell bénissait le mariage de Mlle Elise Parent avec Gonzague Primeau. La mariée accompagnée de M. Primeau portait une toilette cendre de roses avec chapeau et accessoires bleus. M. A. Dagenais était le témoin de M. Primeau.

QUARANTE HEURES

Mercredi, jeudi et vendredi avaient lieu les Quarante Heures. A cette occasion notre église revêtait ses plus belles parures. M. le curé et M. le vicaire habilement assistés de plusieurs confrères, entendirent de nombreuses confessions et il y eut beaucoup de communion.

BAPTEME

A M. et Mme Ernest Décosse, [Paula Payant] est née une fille baptisée Marie, Lorraine, Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Payant.

M. et Mme Armand Lefebvre de Valleyfield, chez M. et Mme Israël Bourdon.

L.A.C. Kenneth Keogh de Sou-

Ste-Barbe

Vendredi dernier M. et Mme Hervé Daoust, MM. Wilfrid Primeau, Onésiphore Daoust, Emile et Marcel Daoust, Mlles Alina et Thérèse Daoust ainsi que Mme Ubald Major et Mlle Clara Girouard de Valleyfield, Frère Léo Major, C.S.V., de St-Timothée, M. et Mme J.-Josaphat Girouard, de St-Lambert, assistaient aux vœux perpétuels de Frère René Daoust, O.M.I., à Richelieu.

MM. et Mmes Raoul et Ovide Brisson, Mlles Agathe et Thérèse Brisson, M.-Marthe Daoust, visitaient l'exposition des ouvrages du couvent de Ste-Martine dimanche dernier.

Frère René Daoust, O.M.I., de

Rougemont passe une vacance d'une quinzaine, chez ses parents.

Mme Philorum St-Arnault, de St-Jean, en promenade chez son fils, M. Wilfrid Primeau, pour quelque temps.

DECES

A Montréal, le 11 juin 1943 est décédée Mme Hubert L'Italien, née Clara Roy. L'inhumation eut lieu à Ste-Barbe lundi le 14 courant.

TIRAGE

La coutellerie vendue par Mlle Lucile Benoit au profit de l'orphelinat de St-Arsène de Montréal, fut tiré au sort par M. L.P. Girouard et gagné par M. Roméo Brunet de Ste-Barbe. Toutes nos félicitations à l'heureux gagnant.

ris, Man., passe deux semaines chez sa mère, Mme Margaret Keogh. Mlle Margaret Keogh de Hemmingford est aussi l'invitée de sa tante, Mme Keogh.

M. et Mme Rolland Crête et leurs enfants de Beauharnois pour quelques jours chez M. et Mme Philéas Bourdeau.

M. et Mme Israël Bourdon en visite pour quelques jours chez leurs fils à Massena, N.Y.

Mme Jos. Orr à Ormstown, l'invitée de sa mère, Mme H. Curran.

Mlle Alice Tuimper, institutrice, est retournée à St-Jean-Baptiste de Matane à la fin des classes.

Mlle Marie-Ange Huotte de Montréal, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Fred. Huotte.

M. A. A. Allen est allé à Newark, N.J., pour assister aux funérailles

de sa cousine, Mme D. Stacey.

M. et Mme Lionel Demers, M. Louis Demers, les invités de la famille Guérin, à Ormstown.

Mlles Simone et Violette Laberge de Valleyfield, les invités de Mlles E. et S. Atkinson, mardi.

M. Wilfrid Laberge chez Zotique Montpetit à Howick jeudi.

Hemmingford

MESSE ANNIVERSAIRE

Mercredi, messe de troisième anniversaire recommandée par Mme Bert Salver, pour son époux, Bert Salver.

M. et Mme Roméo Boyer et leur bébé de St-Chrysostôme chez M. Albert Germain, dimanche.

M. Rolland Chevrette, V.C., Mme Chevrette et leur bébé chez M. Francis Stringer, dernièrement.

St-Stanislas de Kostka

DECES

A St-Stanislas de Kostka, le 13 juin, est décédé à l'âge de 56 ans M. Léopold Denis, fils de feu Charles Denis et de Malvina Ferras.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre sa mère, cinq frères: MM. Charles, Elzéar, Armand, Joseph et Emile Denis, une soeur, Mme Damase Gendron [Marie-Louise] de Valleyfield.

Le service fut chanté par M. l'abbé Louis Rolland, assisté de M. le curé Aumais de cette paroisse et de M. J. Morand, curé de Ste-Barbe, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, MM. Paul Gendron, curé d'Hinchinbrook et M. G. Jeannotte, de Ste-Agnès de Dundee.

Dans le chœur on remarquait M. l'abbé, E. C. Campeau, curé Constable, [Malone].

MM. Alcide Girouard et Claver

Vachon firent la quête.

Le convoi funèbre conduit par M. J.-A. Larin, était précédé du drapeau du Sacré-Coeur, porté par M. Raymond Ferras.

La chorale sous la direction de M. J.-G. Tremblay exécuta la messe en grégorien.

M. Henri Rhéaume touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Paul Vachon, Adélard Vachon, Hervé Fortier, Jos. Longtin, Wilfrid Lafontaine et Omer Legault.

Les offrandes de messe, cartes de sympathies, etc., furent nombreuses.

Sincères félicitations à Mlle Thérèse Brosseau, finissante du Pensionnat de Valleyfield qui a obtenu le diplôme du cours Lettres. Sciences de l'Université de Montréal. D'une amie.

MM. Marcel et Florian Billette,



Appel à la boisson rafraîchissante

BUVEZ Coca-Cola GLACÉ

TRADE-MARK

RATION-ACTUALITÉS

Coupons de Thé/Café et Sucre:

Nos 9 et 10, valables le 24 juin } Demeurent valables
Nos 11 et 12, valables le 22 juillet } jusqu'à avis contraire

Coupons de Beurre:

Nos 14 et 15, valables le 10 juin, périmés le 30 juin
Nos 16 et 17, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet
Nos 18 et 19, valables le 8 juillet, périmés le 31 juillet

Coupons de Viande (Supplémentaires "A")

Les deux coupons No 1, valables le 27 mai, périmés le 30 juin
Les deux coupons No 2, valables le 3 juin, périmés le 30 juin
Les deux coupons No 3, valables le 10 juin, périmés le 30 juin
Les deux coupons No 4, valables le 17 juin, périmés le 31 juillet
Les deux coupons No 5, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet
Les deux coupons No 6, valables le 1er juillet, périmés le 31 juillet

Coupons de Sucre pour mise en conserve:

Les deux coupons de sucre pour mise en conserve, sur lesquels est inscrit le mot "juin", sont valables jusqu'au 30 septembre 1943.

Les coupons de viande et les coupons de beurre qui deviennent valables avant le 15 d'un mois sont périmés à la fin du même mois. Les coupons de viande et les coupons de beurre qui deviennent valables après le 15 d'un mois sont périmés à la fin du mois suivant.

Voyages

Les personnes qui quittent leur domicile pour habiter pendant une semaine ou plus un hôtel, une maison de pension ou un camp d'été, doivent remettre, la loi les y oblige, leur carnet de rationnement au propriétaire ou à l'exploitant de l'établissement où elles vont, pour que les coupons suivants soient détachés de leur carnet:

2 coupons valables de viande et 1 coupon valable de beurre, pour chaque période d'une semaine;

1 coupon valable de sucre et 1 coupon valable de thé-café pour chaque période de deux semaines.

Adresses sur les carnets de rationnement

Pour votre bénéfice, n'oubliez jamais d'inscrire votre nouvelle adresse sur votre carnet de rationnement, si vous changez de domicile. Ainsi, si vous le perdez, cela permettra de vous le retourner promptement. Cela vous épargnera également les embarras qui résultent de se trouver

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ABONNEMENT
La
Gazette de Valleyfield
 Six mois: 90c. 1 an: \$1.75
 Publiée le jeudi

Le Courrier
 Six mois: 90c. 1 an: \$1.75
 Publiée le lundi
 Pour les deux journaux
 Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00

Le Courrier

de

Beauharnois

Pour votre
EPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
 82 Ellice - Tél. 46

LISEZ
LE COURRIER
 Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

Beauharnois forcé d'être inactif

La partie Lachine à Beauharnois fut, remise à cause de l'état détrempé des terrains dimanche dernier — St-Clément et Ville-Emard gagnent

Dans la Ligue de baseball Starr Senior dimanche après-midi, le S.-Clément, conduit par les deux vétérans, George Bremner et Charlie Calvert, a fait subir aux Facteurs leur première défaite de la saison par le score de 3 à 1. Par cette victoire le S.-Clément est monté seul en 2e position, une demi-partie en arrière du Lachine, tandis que les Facteurs sont tombés en 3e place. Bien secondé par leurs coéquipiers, Bremner et Calvert se sont montrés solides dans les impasses. De plus ils sont les artisans des 3 points du S.-Clément. Bremner a fait compter les 2 premiers avec un coup simple à la 2e et Calvert a fait compter Cliff Couillard avec un bunt parfait à la 7e. Des coups simples par Lévesque, Lambert et Séguin ont produit le seul point des Facteurs à la 2e manche.

Au stade Notre-Dame, le Ville Emard est parvenu à remporter sa première victoire alors qu'il a défait le S.-Jean par 6 à 2. Comptant 5 points à la première manche sur 5 coups sûrs et 2 erreurs, le Ville Emard a brillamment joué ensuite pour conserver cette avance, en donnant un effectif support à Albert Lacasse qui n'a permis au S.-Jean de compter qu'à la 8e manche. Coupal qui a remplacé Awrey à la première manche n'a accordé qu'un point par la suite, Chuck Mallara avec 3 coups sûrs, Paul Brodeur avec deux ainsi que Pelland, Desrosiers et Lacasse qui ont frappé chacun un deux-but se sont distingués au bâton pour le Ville Emard. Guy Langlois et Fred Ripley furent les meilleurs du S.-Jean.

Les parties Cherrier-Sorel et Lachine-Beauharnois furent remises à cause de l'état détrempé des terrains.

S.-Clément 020 000 100—2 6 1
 Facteurs \$10 000 000—1 12 2
 Bremner, Calvert et Paré; Séguin et Bouliane.
 S.-Jean 000 000 011—2 10 2
 Ville Emard 510 000 00x—6 11 2
 Awrey, Coupal et Ripley; Lacasse et Roy.

La campagne pour les Fonds de Secours aux Grecs s'achève

Un dernier appel à la population — Des résultats encourageants — La campagne finit samedi prochain, le 26 juin

La campagne entreprise pour obtenir des fonds de secours aux Grecs, dont le sort actuellement semble le plus pénible qu'aucun pays n'ait jamais subi, s'achèvera samedi prochain le 26 juin.

Les organisateurs font un dernier appel à la population de Valleyfield. Tous ceux qui n'auraient pas encore souscrit à cette campagne de charité humanitaire pour venir en aide à la pauvre Grèce, pourront le faire jusqu'à samedi prochain, le 26 juin. Les dirigeants de cette souscription de Valleyfield sont heureux de voir que le public a assez bien répondu aux demandes qui lui ont été faites, mais on attend encore de la générosité de la population de Valleyfield.

Point n'est besoin d'expliquer au public le mérite qu'il aura à donner généreusement pour les fonds de secours de Grecs. Ces fonds seront de plus envoyés aux Grecs par l'intermédiaire de la Croix Rouge internationale, ce qui en garantit la

Les Nouvelles Sociales

DECES

ALLARD—A Beauharnois, le 15 juin 1943, est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Delphis Allard, née Célestine Mercier. Les funérailles eurent lieu vendredi de la se-

maine dernière, le 18 juin et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

MESSES ANNIVERSAIRES

ROCHON—Lundi, le 21 juin, en l'église St-Clément de Beauharnois, fut chantée une messe de deuxième anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Hector Rochon, recommandée par ses parents.

SEVIGNY—Lundi, le 21 juin 1943, en l'église St-Clément de Beauharnois, fut chantée une messe de cinquième anniversaire, pour le repos de l'âme de Mme Rodolphe N. Sévigny, recommandée par son fils, M. Lionel Sévigny.

FAUBERT—Jeudi, le 24 juin, en notre église paroissiale de Beauharnois, fut chantée une messe de dixième anniversaire, pour le repos de l'âme de Mme Arthur Faubert, recommandée par son époux et ses enfants.

BISSONNETTE—Samedi, le 26 juin 1943, en l'église paroissiale de Beauharnois, sera chantée une messe de dix-neuvième anniversaire pour le repos de l'âme du révérend Père Conrad Bissonnette, Jésuite, recommandée par ses parents.

MARIAGES

MURPHY—PAPINEAU—Sera prochainement béni, en l'église St-Clément de Beauharnois le mariage de M. Gérard Murphy de la ville de Beauharnois, fils de M. Albert Murphy et de dame Elizabeth Laberge du même lieu, avec Mlle Noëlla Papineau de la ville de Beauharnois, fille de M. Achille Papineau de la paroisse de l'Épiphanie de Montréal et de feu dame Gertrude Dupuis.

LUSSIER—ROY—On annonce, pour être prochainement béni, en l'église de St-Rémi de Napierville, le mariage de M. Joseph Oscar Lussier de la Ville de Beauharnois, fils de M. Donat Lussier et de dame Adelmée Pilon de la

Cité de Montréal, avec Mlle Antonine Roy de St-Rémi de Napierville, fille de M. Ubald Roy et de feu dame Hortense Martin.

LEDUC—BERGEVIN—On annonce, pour être béni en l'église de St-Etienne de Beauharnois, le mariage de M. Joseph Gustave Leduc, de la paroisse de St-Clément, fils de M. Joseph Leduc et de dame Laure Amasse des mêmes lieux, avec Mlle Rita Bergevin de la paroisse de St-Etienne, fille de M. Antonio Bergevin et de dame Béatrice Payant.

GELINAS—HEBERT—On annonce pour être prochainement béni en l'église St-Clément de Beauharnois, le mariage de M. Paul Gélinas de la Cité de Montréal, avec Mlle Madeleine Hébert, de la ville de Beauharnois, fille de feu Albini Hébert et de dame Rosalinda Gendron.

TISSEUR—FAUBERT—Sera prochainement béni en notre église de St-Clément de Beauharnois le mariage de M. Georges Tisseur de la paroisse de St-Clément, fils de M. Wilfrid Tisseur et de feu dame E. Boyer, avec Mlle Pauline Faubert de la ville de Beauharnois, fille de M. et Mme Pierre Faubert.

Ormstown

M. et Mme Arthur Taillefer de Montréal chez des parents et des amis à Ormstown en fin de semaine.

Milles Marielle, Jacqueline, Madeleine et Françoise Cartier, Aurore Bolduc ainsi que M. Lucien Dandurand étaient les invités de Milles Huot de St-Chrysostôme dimanche dernier.

M. Robert Cavers était de passage à Valleyfield la semaine dernière.

Carnet Social

M. et Mme Cartier de Montréal, de passage ici, en fin de semaine, étaient les invités de M. et Mme Zénon Lorange.

M. et Mme Laurent Lefebvre sont retournés à Ste-Thérèse, après avoir passé une fin de semaine en notre ville, où ils étaient reçus par M. et Mme Armand Lefebvre.

M. et Mme Joseph St-Jean sont retournés à Sherbrooke, après une promenade de quelques jours, en notre ville, les invités de M. et Mme Pierre Charnier.

M. le docteur Albert Laplante de St-Jérôme, de passage à Beauharnois ces jours derniers, visitait ses parents.

M. et Mme Jean Leduc de Ste-Agathe passent quelques jours en notre ville, en visite chez M. et Mme L. Z. Leduc.

M. Grégoire Charette de Montréal se rendait à Beauharnois, en fin de semaine saluer H. François Meunier.

M. J.-Bte. Primeau de St-Louis de Gonzague était l'invité ces jours derniers de sa fille, Mme Gendron du rang de la Beauce.

Mmes Joseph N. Marchand et J. Edouard Charlebois sont revenues d'un voyage qu'elles firent à Ottawa au début de la semaine.

Mlle Fernande Soucie de Québec, de passage en notre ville ces jours derniers, visitait sa tante, Mme V. Ducas.

Mlle Lucienne Caron de Montréal, de passage en notre ville, était l'invitée de son amie, Mlle Denise Miron.

On apprend que Mme Zénonille Bouthillier de Beauharnois, actuellement à l'hôpital de Verdun, a subi une opération récente dont les résultats semblent très heureux. Nous souhaitons à Mme Bouthillier un prompt rétablissement.

ON DEMANDE

Proposé au placement et aux réclamations, Classe 2, homme ou femme, bilingue, \$1500. par année, plus une indemnité de vie chère, moins les déductions ordinaires, pour

la Commission d'Assurance-Chômage à Valleyfield, P.Q.

Concours ouvert aux personnes compétentes qui résident dans le comté de Huntingdon, cette partie du comté de Beauharnois au sud de la voie du National canadien et la partie au nord du canal Beauharnois, et la partie du comté de Châteauguay-Laprairie au sud de la voie du National canadien. Les candidats doivent avoir de l'entregent, pouvoir accorder des entrevues aux solliciteurs d'emploi et faire les choix nécessaires; posséder une certaine connaissance des méthodes de placement et savoir tenir des registres de bureau.

Des nominations à des emplois de COMMIS, CLASSE 2, pourront aussi être faites d'après ce concours.

Les formulaires d'inscription, que l'on peut se procurer au bureau de poste local, ou au bureau de la Commission d'assurance-chômage, doivent parvenir AU PLUS TARD LE 5 JUILLET 1943, au

Représentant de la Commission du service civil,
 518, édifice Transportation,
 132 ouest, rue St-Jacques,
 MONTREAL, P.Q.

Prière de mentionner le No de concours 43-1939. Les demandes soumissionnées antérieurement ne seront pas transférées—Les candidats doivent produire de nouvelles formules. Les hommes aptes au service militaire ne peuvent être nommés.

Cette annonce a été autorisée par le Directeur du Service Sélectif National

CARTES Professionnelles et d'affaires

Gérard Gendron
 Assurances générales
 Vie, feu, vol, accident, automobile
 Valeur de placement
 TEL. 59
 110, rue Ellice, Beauharnois

Dr J.-E. Amyot
 M.D., L.M.C.C.
 Beauharnois
 128, rue Ellice Téléphone 78

Jean D'Amour
 AVOCAT
 Beauharnois
 Tél. No 6-12, rue Ste-Catherine

Tél. 187
René P. Leduc
 Assurances
 Feu - Accident - Vie
 11, rue Richardson - Beauharnois

Docteur E. Simon
 RAYONS-X
 120, rue Ellice Tél. 21
 Beauharnois

ENCOURAGEZ
 NOS
 ANNONCEURS

SALON MORTUAIRE J.-R. REID
 Directeur de funérailles et embaumeur diplômé
 Service d'ambulance moderne à la disposition du public
 12 Ch. de la Beauce
 Beauharnois
 Tél. 88
 Jour et nuit